BI-HEBDOMADAIRE D'INFORMATION ET D'ACTION SOCIALE PARAISSANT AU CONGO-BRAZZAVILLE

LA SEMAINE AFRICAINE

67ème année

www.lasemaineafricaine.net

N° 3857 du Mardi 12 Février 2019 - 66e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06 579.39.75 - 04.105.20.77 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Un Dimanche en paroisse

Saint Esprit de Mpacka

(Diocèse de Pointe-Noire)

La devanture de l'église (P.9)

Coup d'oeil en biais

CHU, encore beaucoup à faire

(P.6)

Editorial

Union Africaine

Union africaine

L'Egyptien Al-Sissi prend le relais du Rwandais Kagamé

(P.3)

Conseil permanent de l'ACERAC à Brazzaville

Une messe en la basilique Sainte Anne du Congo a marqué les travaux

Les évêques membres du Conseil permanent de l'ACERAC, leurs représentants et les autres concélébrants posant sur le perron de la basilique Sainte Anne du Congo (P.8)

Santé publique

Une épidémie de Chikungunya sévit dans les départements du Kouilou et du Pool

Mme Antoinette Dinga Dzondo (P.3)

Nostalgie

Il était une fois un certain Mouyabi "Shaleur"...

(P.12)

Banque des Etats de l'Afrique Centrale - Services Centraux Commission Générale n°02 de passation des marchés

Sélection régionale ouverte n002/BEAC/DGE-DCBCG-CRBC/SRO/CC/2019 pour le choix en lots indépendants, de deux commissaires aux comptes titulaires pour la BEAC et pour la CRBC

La Banque des Etats de l'Afrique Centrale envisage de recruter, sur fonds propres, deux commissaires aux comptes titulaires. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les cabinets remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition. La présente sélection est subdivisée en deux lots indépendants:

- lot: certification des comptes de la BEAC pour les exercices 2019, 2020 et 2021
- lot 2: certification des comptes de la CRBC pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

Le processus se déroulera conformément aux dispositions du Code des marchés de la BEAC. Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information et consulter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Direction Générale de l'exploitation, CGAM, 14e étage, Porte 14.12
B.P.: 1917, Yaoundé – CAMEROUN
Tél: (237) 222 23 40 30;
(237) 222 23 40 60
Poste 5412 Ou 5403
Fax: (237) 222 23 33 29
@: cgam.scx@beac.int

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de trois cent mille (300 000) francs CFA par lot. Le paiement devra être effectué en espèces aux guichets de la BEAC ou par virement bancaire.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard le jeudi 28 février 2019 à 12 heures (heure de Yaoundé).

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE
Services Centraux, 736, Avenue Monseigneur Vogt
Bureau d'Ordre, 15étage, porte 15.01
Adresse: 1917,
Yaoundé - CAMEROUN

Les propositions reçues après le délai fixé seront rejetées.

Les plis seront ouverts, en une phase le jeudi 28 février 2019 à 13 heures précises aux Services Centraux de la BEAC à Yaoundé, en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés qui souhaitent assister à la séance d'ouverture.

Yaoundé, le 24 Janvier 2019
Le Président de la Commission ad hoc.

LA SEMAINE AFRICAINE
Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)
Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -
Direction: Tél: 06 600.51.44/04.105.20.77

Président:
Mgr Miguel Angel OLAVERRI,
Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président
Mgr Anatole MILANDOU
Archevêque de Brazzaville
Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteurs en chef adjoints:
Véran Carrhol YANGA (Secrétaire de rédaction)

Tel: (242) 06.668.24.72 / 01 116 63 33
Aristide Ghislain NGOUMA
(Responsable page internationale)
Tel: (242) 05 500 77 77/ 06 610 77 77
Cyr Armel YABBAT NGO
(Responsable pages nationales)
Tel : (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Infographisme:
Atelier: La Semaine Africaine
Direction: 06 600.51.44 - 04.105.20.77

Service Commercial:
Brazzaville:
Tél.: 06.889.98.99 / 05.528.03.94

Pointe-Noire:
Direction: Tel:05 557.02.03 / 06 985.41.79
Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet: lasemaineafricaine.net

Changement d'identité

Ancien noms:
BOCKOUNDOSSILI Celeste Gaêllia
Désormais
KIBONGUI SENGHA Ruth Gaêllia Guylaine
Noms du père:
Guy Gervais KIBONGUI
Jugement civil
Rôle civil n°175
Année: 2017
Répertoire n°057
Du 09 janvier 2019

GLOBAL DEVELOPPEMENT

Société à Responsabilité Limitée au capital de 25 000 000 F. CFA
Siège social arrondissement n° 6 Ngoyo, Avenue Eau de source, quartier Ngoyo
B.P.: 4157, Pointe-Noire/République du Congo

AVIS D'AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Aux termes des résolutions des Procès-Verbaux des Assemblées Générales Extraordinaires des Associés, en date du 15 juin 2018 et 15 juillet 2018 enregistrés le 25 janvier 2019, folio 018/26/651;

Les Associés de la société GLOBAL DEVELOPPEMENT, au capital de F. CFA 25 000 000; dont le siège social est établi à l'arrondissement 6 Ngoyo, Avenue Eau de Source, Quartier Ngoyo, Pointe Noire/République du Congo, B.P.: 4157; Immatriculé au Registre du Commerce et du Crédit mobilier sous le numéro RCCM CG/PNR/098943

Ont, entre autres résolutions, arrêté ce qui suit:

- Approbation de l'acte d'augmentation du capital social par des apports en nature des Associés Augustin ZODJI; Stone ZODJI et ANAGONOU ZODJI Dominique de valeurs respectives F. CFA 113 379 000; F. CFA 102 609 000 et F. CFA 161 851 000;

- Modification des articles 6-(APPORTS) et 7-(CAPITAL SOCIAL): Le capital social nouveau est fixé à la somme de QUATRE CENT DEUX MILLIONS HUIT CENT TRENTE NEUF MILLE F. CFA (402 839 000) divisé en QUARANTE-MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS VIRGULE 9 (40 283.9) parts sociales de dix mille (10 000) francs CFA;

- Mise en harmonie des statuts par refonte complète, conformément aux dispositions des articles 907 et suivants de l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement économique, adopté le 30 janvier 2014;

- Rédaction des statuts: la collectivité des associés, ayant adopté le nouveau texte des statuts, décide que les statuts de la société, rédigés en la forme sous seing privé, seront déposés au rang des minutes de l'étude de Maître Karelle Flore LOUBOTA NDOULOU, Notaire, titulaire d'un office notarial sis 47, Avenue AGOSTINO NETO, Immeuble Restaurant la SOURCE DU VILLAGE, Pointe-Noire/République du Congo, sous référence N°43/2018.

Deux expéditions des procès-verbaux desdites assemblées ont été déposées au greffe du tribunal de Pointe-Noire.

Pour avis.

Visite d'officielle à Brazzaville de Félix Tshisekedi

Raffermir les liens séculaires d'amitié, de coopération et de fraternité

Le président de la République Démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a effectué une visite de travail, du 7 au 8 février 2019, à Brazzaville, République du Congo, sur l'invitation Denis Sassou-Nguesso, président de la République du Congo, président en exercice de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL). Les deux Chefs d'Etat ont eu des entretiens en tête-en-tête au cours desquels ils se sont réjouis de l'excellence des relations séculaires d'amitié, de coopération et de bon voisinage qui existent entre leurs deux pays. Le président Denis Sassou-NGuesso a réitéré ses félicitations au président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo pour sa victoire à l'élection présidentielle du 30 décembre 2018.

Denis Sassou-Nguesso et Félix Antoine Tshisekedi

Il a également félicité le peuple congolais, son Gouvernement et le Président Joseph Kabila Kabange pour avoir réussi, dans la paix, la première transition démocratique du pays. Le président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a, pour sa part, salué le rôle joué par le président Denis Sassou-Nguesso, à la tête de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), dans la recherche des solutions aux crises diverses sur le continent, notamment en République Centrafricaine et en Libye.

Les accolades d'aurevoir au beach de Brazzaville

Il a, en outre, salué les initiatives de Denis Sassou-Nguesso, visant à consolider la paix dans l'ensemble du pays et à redynamiser l'économie congolaise. Il l'a assuré de son soutien dans tous les projets bilatéraux de développement.

Les deux présidents ont souligné la nécessité de poursuivre les échanges à tous les niveaux entre les deux pays, sur les questions d'intérêt commun. A ce titre, ils ont demandé la tenue, au cours de l'année 2019, de la 12ème session de la grande Commission mixte entre la République du Congo et République Démocratique du Congo, et la réactivation de toutes les Commissions mixtes spécifiques, afin de traduire la volonté de raffermissement des liens d'amitié, de coopération et de fraternité qui unissent leurs deux pays et qui caractérisent leur politique de bon-voisinage.

Par ailleurs, les deux chefs d'Etat ont renouvelé leur attachement aux idéaux de l'Union africaine, notamment à la mise en œuvre de l'agenda 2063 d'intégration pour l'émergence d'une Afrique en paix, unie et prospère.

Au terme de sa visite de travail en République du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombos s'est dit disposé à se rendre disponible dans la coopération régionale. *«J'ai voulu commencer ma tournée par la Région, pour montrer l'importance que j'attache à cette dernière et l'idée que je me fais de l'Afrique de demain. Cette Afrique qui passe, évidemment, par des liens entre nous. Donc, il fallait commencer par là. Egalement, il fallait expliquer ce qui s'est passé chez nous. Comme vous le savez, il y a eu une alternance historique. En plus qu'elle soit pacifique et civilisée, malheureusement elle a été entachée de certains soupçons. Il fallait donc lever cela en expliquant à nos partenaires, à nos frères, de la région, particulièrement au président Denis Sassou-Nguesso, qui est président en exercice de la CIRGL, et au-delà de cela a accompagné notre pays dans ce processus. Je crois que ma mission est accomplie, tout s'est bien passé. J'ai été très bien accueilli partout où je suis passé. J'ai reçu l'assurance de mes homologues, d'avoir leur soutien pour la suite des événements, par rapport au mandat que les congolais m'ont confiés»,* a-t-il dit.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Editorial

Union Africaine

D'année en année, les sommets de l'Union Africaine font le constat des problèmes et seulement cela. Le dernier en date, durant ce week-end, s'est achevé sur le constat que les principaux défis du Continent, la sécurité et l'économie, sont mieux gérés par des personnalités que par une vision d'ensemble. Une politique. Ainsi, l'apparente incertitude dans la transition qui se profile désormais relève seulement de l'os à ronger jeté aux journalistes.

Nous ne sommes jamais mieux en verve que lorsque nous décrivons des antagonismes supposés entre conservateurs et progressistes, dictateurs et modérés… Or l'Union Africaine ne risque pas plus de sombrer dans l'inaction qu'elle n'a été engagée sur la voie de la vertu économique sous le précédent mandat de tour. Le président rwandais Paul Kagamé qui s'en va n'a pas plus marqué son passage par l'assainissement économique que le président égyptien Sissi n'orientera l'organisation panafricaine vers les seules préoccupations antiterroristes et sécuritaires. Ce ne sont pas deux visions en confrontation.

Car toutes les préoccupations sont liées et jamais elles n'ont jamais fait l'objet d'une prise de position unanime des pays membres. Une vision africaine manque. Sur les questions de sécurité, alors que les djihadistes frappent chaque jour en Afrique de l'Ouest, que Boko Haram ne donne pas vraiment des signes d'essoufflement au Nigeria et dans les pays voisins, que la Libye est toujours une patate chaude pour les pays même les plus volontaristes qui ne comptent plus les rencontres et tentatives de réconciliation restées sans effet visible sur le terrain… La vision, ce n'est pas de proclamer les intentions seulement.

Les questions difficultueuses de toujours attendent: la gouvernance politique et économique, le respect des droits de l'homme partout violés. Et partout considérés comme un problème chez les seuls voisins: toujours chez les autres, jamais chez soi. La jeunesse quitte les pays en masse pour aller mourir aux portes de l'Europe, le chômage et même les réfugiés et déplacés qui étaient pourtant au centre des travaux de ce dernier sommet sont toujours des dossiers en attente de traitement résolu.

C'est parce que l'Union Africaine parle rarement d'une seule voix qu'elle est inefficace. Le dossier de la République démocratique du Congo a vu les empressés, les frileux et les méfiants s'exprimer tour à tour au nom de l'Union. Résultat : la victoire de M. Félix Tshisekedi a fini par être actée, et ceux qui avaient vu des embrouilles et de la triche dans la dernière élection Rdcongolaise sont obligés de faire contre mauvaise fortune bon cœur. L'Union elle-même ne parle plus de venir à Kinshasa recompter les bulletins de vote.

Il en a toujours été ainsi. Les votes mal tenus, les coups d'Etat, les massacres de populations civiles, les guerres et les conflits sanglants ont toujours été condamnés un temps par l'Union Africaine qui a toujours fini par entériner les choses. Il n'y a donc pas plus de détermination à attendre aujourd'hui sur les dossiers qu'on n'en a vue hier. Lorsque les observateurs de l'Union Africaine se retirent d'un pays qui vient de voter, c'est toujours avec un satisfecit. Pas étonnant donc que hier soit comme aujourd'hui.

Albert S. MIANZOUKOUTA

Santé publique

Une épidémie de Chikungunya sévit dans les départements du Kouilou et du Pool

Depuis le 15 janvier dernier, une épidémie de Chikungunya sévit dans le département du Kouilou, particulièrement dans les districts de Loango et de Mvouti, touchant 1043 personnes, dans les onze localités du département, à savoir: Disso, Loubou, Matombi, Mengo, Tsounga, Foramine, Tchibeloko, Singa, Kayes, Les Saras et Doumanga. L'épicentre de l'épidémie est à Diosso où les premiers cas ont été enregistrés le 7 janvier 2019 selon registre e consultation de ce centre de santé. La répartition des cas par sexe et par tranche d'âges montre que les deux sexes sont touchés de la même façon et tous les âges sont atteints avec des prédominances chez les sujets âgés de moins de 15 ans. *«Aucun cas de décès à cette épidémie n'a été signalé»,* a confirmé Mme Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales, lisant la déclaration du Gouvernement.

Mme Antoinette Dinga Dzondo

Le Chikungunya est une maladie virale transmise par des moustiques décrite pour la première fois à l'occasion d'une flambée dans le sud de la Tanzanie en 1952. Il s'agit d'un alphavirus de la famille des togaviridés. Le nom de «Chikungunya» vient d'un verbe de la langue kimakonde qui signifie «devenir tordu», ce qui décrit l'apparence voûtée de ceux qui souffrent de douleurs articulaires. Le virus peut causer une maladie aiguë, subaiguë ou chronique.

La maladie se caractérise par l'apparition brutale de fièvre souvent accompagnée d'arthralgie. Les autres signes et symptômes communs sont notamment myalgies, céphalées, nausée, fatigue et éruption. L'arthralgie est souvent invalidante, mais elle disparaît généralement au bout de quelques jours ou de quelques semaines. La plupart des patients se rétablissent complètement, mais dans certains cas l'arthralgie peut persister pendant plusieurs mois ou même plusieurs années.

On a signalé des cas occasionnels de complications oculaires, neurologiques et cardiaques, ainsi que des douleurs gastro-intestinales. Les complications graves ne sont pas fréquentes, mais chez les personnes âgées la maladie peut contribuer à la cause du décès. Les symptômes sont souvent légers chez les personnes infectées et l'infection peut passer inaperçue ou faire l'objet d'un diagnostic erroné dans les zones où sévit la dengue.

Le traitement consiste à soulager les symptômes par la prescription du Paracétamol 500 mg qui atténue la fièvre, et le Laroscorbine.

Le Congo a connu pour la première l'épidémie de Chikungunya en 2011, notamment à Brazzaville et le Pool. Entre le 1er et le 23 juin 2011, 7.014 cas ont été notifiés à Brazzaville et 460 à Pool. Aucun décès n'avait été rapporté.

À Brazzaville, la maladie était concentrée dans les quartiers sud, y compris Makelekele et Bacongo. Dans la région de Pool, seules les villes de Goma Tse Tse et Kinkala étaient touchées. Les médecins expliquent que le paludisme et le Chikungunya sont tous dus aux piqûres des moustiques. Le paludisme, c'est avec la piqûre de l'anophèle, alors que le Chikungunya est une maladie virale provoquée par une piqûre de Aedes Aegyti, un autre moustique.

Après la notification des cas de Chikungunya courant janvier 2019 dans les districts de Mindouli (Pool) et de Diosso (Kouilou), les échantillons prélevés dans les deux départements ont été transmis, selon la ministre, au bureau de l'OMS, les 23 et 25 janvier, pour analyse à l'Institut national de recherche biologique de Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

«Le rapport des analyses effectuées reçu le 5 février 2019 révèlent que le Chikungunya virus (CHIKV) a été isolé dans 4 échantillons sur 10 du Pool et dans 8 sur les échantillons du Kouilou. L'épidémie a été confirmée par la laboratoire. Les enquêtes entomologiques réalisées les 29 et 30 janvier 2019 dans cinq localités que sont: Diosso, Matombi, Loubou, Doumanga et les Saras ont permis de collecter 84 moustiques dont 67 appartiennent au genre Aedes, dont 63 de l'espèce albopictus, responsable de la maladie Chikungunya», a indiqué Mme Antoinette Dinga Dzondo.

Selon elle, plusieurs, plusieurs localités du département du Kouilou présentent des conditions écologiques favorables à la prolifération de espèces de moustiques observées.

Face à l'épidémie, le ministère de la Santé avec l'appui de ses partenaires, a organisé la riposte en mettant en place une équipe mixte ministère en charge de la santé et l'OMS pour renforcer les acteurs du département dans la riposte.

Ainsi, *«les actions suivantes ont été réalisées: la mise en place des sous commissions dont la coordination a été placée sous le patronage du préfet du Kouilou; la constitution de l'équipe médicale pour une prise en charge adéquate des cas; la formation du personnel de la riposte; la vulgarisation des algorithmes dans tous les sites; la mise en place des pharmacie dans les centres de santé intégrés de prise en charge; le renforcement de la gestion des déchets biomédicaux; l'assainissement autour des formations sanitaires de prise en charge; le suivi des données statistiques et des enquêtes entomologiques; la promotion des mesures préventives avec pulvérisation et désinfection des lieux et destruction des sites larvaires dans les mêmes localités; l'élaboration d'un plan de communication»,* a-t-elle expliqué.

Antoinette Dinga Dzondo a rassuré que le Gouvernement met tout en œuvre pour assurer la prise en charge des cas, renforcer la surveillance épidémiologique, les mesures d'hygiène et d'assainissement et intensifier la sensibilisation des populations afin de mettre fin à cette épidémie. «Le Gouvernement invite tous *ses partenaires, les communautés et l'ensemble de la population à s'associer à cette juste cause, qui est celle de la lutte contre la transmission du virus responsable du Chikungunya»*, a conclu Antoinette Dinga Dzondo.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Congo-Rwanda

Signature d'un protocole d'accord de partenariat entre les deux Sénats

A l'invitation du président du Sénat, Pierre Ngolo, le président du Sénat de la République Rwandaise, Bernard Makuza, a effectué du 6 au 8 février dernier, une visite de travail en République du Congo, au cours de laquelle il a été reçu en audience par le président de la République et Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale. Les différents entretiens ont porté sur la coopération parlementaire d'une part, et les questions d'intérêts communs entre la République du Congo et le Rwanda, d'autre part. Un protocole d'accord de partenariat a été signé entre les deux chambres du Sénat.

Pierre Ngolo pendant la rencontre avec ....

.... Bernard Makuza

La séance de travail entre la délégation du Sénat congolais et celle du Rwanda a été sanctionné par la signature d'un protocole d'accord de partenariat entre les deux institutions en vue de raffermir non seulement les liens de coopération qui existent entre les deux pays, mais également d'échanger l'expérience et l'expertise dans le travail parlementaire.

Par cet accord, les deux institutions s'engagent à encourager le dialogue parlementaire et contribuer à renforcer les relations bilatérales et les liens entre les peuple des deux pays. A ce titre, les deux parties se sont résolues à entreprendre toutes initiatives possibles visant à favoriser la coopération interparlementaire en matière politique, diplomatique et technique dans l'intérêt des deux institutions et leur peuple respectif; de veiller à ce que les actions de coopération mutuelle s'effectuent par le biais des cadres structurels de leurs organes législatifs et administratifs, ou par l'intermédiaire des groupes d'amitié; d'élaborer d'un commun accord des initiatives visant à renforcer la capacité du personnel parlementaire au service des organes législatifs respectifs; de favoriser et d'encourager l'échange, l'information et la formation au travers des conférences, des forums, de séminaires, des stages et des réunions de travail sur des questions d'intérêt commun; à collaborer dans leurs intérêts mutuels au sein des organes parlementaires multilatéraux au niveau régional, continental et international.

Le président du Sénat Rwandais, Bernard Makuza a exprimé sa profonde gratitude aux plus hautes autorités congolaises, pour leur soutien déterminant qui a conduit à l'élection de Mme Louise Mushikiwabo, à la tête de l'Organisation international de la francophonie (OIF). «Tout ceci est le fruit des bonnes relations qui existent entre nos deux pays et entre nos deux chefs d'Etat», a-t-il dit, tout en exprimant un souhait. «Après la signature, nous devons passer aux activités consignées dans ce protocole d'accord».

Prenant la parole, Pierre Ngolo a circonscrit le contexte ayant conduit à la signature de ce protocole d'accord. «Lors de notre séjour à Kigali, au Rwanda, nous avons échangé et discuté sérieusement sur les relations existantes entre nos deux peuples, nos deux chefs d'Etat et nos Gouvernements. Nous avons cru devoir d'ajouter à ce qui se passe déjà si bien entre les deux pays, l'accord entre les Sénats. Nous avions envisagé la possibilité de formaliser la relation entre nos deux chambres parlementaires avec l'ambition de travailler de telle sorte qu'on crée une dynamique au niveau de l'Afrique dans le cadre de la mise en place d'une association des Sénats d'Afrique. Nous espérons que votre séjour va nous permettre de passer de l'informel au formel pour que, désormais, nos relations prennent appui sur un cadre juridique que nous aurions ensemble adopté», a-t-il expliqué.

Peu avant la signature du protocole l'accord, Bernard Makuza a eu une séance de travail avec le président de l'Assemblée nationale. «Votre présence témoigne de l'excellence des relations d'amitié et de coopération vieille de 37 ans. Nos deux pays partagent les ambitions communes qui tournent autour de la pacification de l'Afrique, le combat du développement durable, l'unité des peuples d'Afrique à travers la promotion du commerce intra-africain. Votre visite à Brazzaville est opportune pour consolider les liens au plan diplomatique, politique et économique. Il s'agit là d'un moment particulier qui concerne le rapprochement de nos deux peuples traduit par la formalisation de la coopération que nous voulons formelle entre les Parlements Rwandais et Congolais», a déclaré Isidore Mvouba.

Durant son séjour, Bernard Makuza a rencontré la communauté rwandaise vivant en République du Congo, à qui il a livré le message sur les mutations opérées ces vingt-cinq dernières années en République du Rwanda. Il les a exhortés à être des ambassadeurs de leur pays en terre congolaise.

En outre, les présidents des deux chambres ont lancé un appel aux ressortissants Rwandais qui le souhaitent de retourner dans leur pays, afin de participer à son processus de développement d'une part, et à ceux qui ont fait le choix de vivre au Congo, d'observer les lois et règlements du pays hôte, d'autre part.

Cyr Armel YABBAT-NGO

J.A.B. SERVICES
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE
AU CAPITAL SOCIAL DE: 500.000 F. CFA
SIEGE SOCIAL: Quartier Mpita Wharf,
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

ANNONCE LEGALE

Il a été constitué une Société A Responsabilité Limitée de droit Congolais, conformément à l'Acte Uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et groupement d'intérêt économique du Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA) dont dépôt des statuts a été enregistré en date du 13 Décembre 2018 sous le numéro 18 DA 3059 ayant pour objet social:

• Alimentation;
• Fourniture de bureau;
• Mise à disposition du personnel (On/Offshore);
• Vente divers articles;
• Formation professionnelle Industrie et technique;
• Audit et Diverses prestations de services.

Cette Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit mobilier (RCCM) de Pointe-Noire, le treize Décembre Deux Mille Dix-huit sous le numéro CG/PNR/18 B 440.

Gérance de la Société: Monsieur BICAL Jean André, de nationalité Congolaise, né le 23 Mars 1959 à Pointe-Noire, République du Congo.

CONSEILS ASSOCIES EN AFRIQUE CONGO
«C2A CONGO»
Avenue Marien Ngouabi, Imm. SCI les Cocotiers, 1er étage appt. 102
B.P.: 1905, Pointe-Noire
Tél.: 06 953 97 97

LES ENTREPRISES DE MANUFACTURE DU CONGO
«LEMCO»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 5.000.000 DE FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: EX-PAMELA, ROUTE DE LA FRONTIERE-TCHIBAMBA
B.P.: 1794, POINTE-NOIRE
RCCM: CG/PNR/12 B 611
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du trente et un décembre deux mil dix-huit, il a été décidé du renouvellement du mandat de Monsieur Julien Vincent BOYER en qualité de gérant de la société.

Dépôt au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire du procès-verbal des décisions de l'associé unique, sous le numéro 19 DA 77, le 21 janvier 2019.

Inscription modificative au RCCM de Pointe- Noire sous le numéro 19 DA 77 du 21 janvier 2019.

Pour avis.

Congo-Russie

Valéry Mikhaylov se réjouit de bonnes relations bilatérales

La Russie célèbre le 10 février de chaque année la Journée du diplomate russe, instaurée en 2002. Une preuve de la reconnaissance par le Gouvernement du rôle de la diplomatie russe dans la promotion des intérêts nationaux de la Russie dans l'arène internationale. A Brazzaville, Mikhaylov, ambassadeur de la Fédération de Russie au Congo, a animé le vendredi 8 février 2019 une conférence de presse pour dresser le bilan des activités de la Russie dans le monde et de son ambassade en République du Congo au cours de l'année 2018.

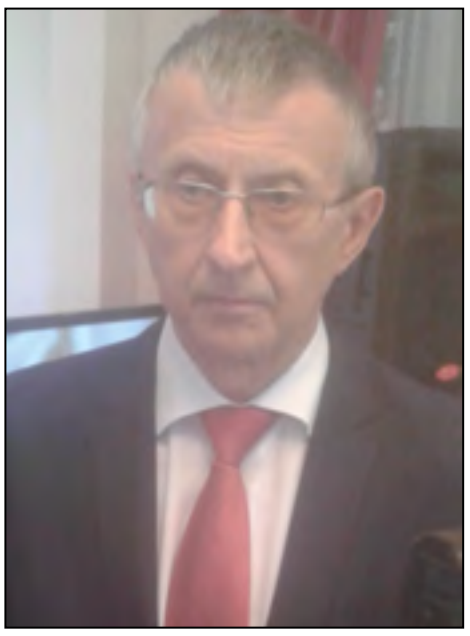

Valéry Mikhaylov

A bâtons rompus, cette conférence de presse a égrené presque tous les sujets, en matière de coopération entre le Congo et la Fédération de Russie. Pour la Russie, le Congo reste un partenaire fiable sur le continent africain. Valéry Mikhaylov a affirmé: *«Les relations entre la Russie et la République du Congo se développent d'une manière active dans une atmosphère traditionnelle amicale. Le 16 mars de cette année, nous allons célébrer 55 ans, à compter de leur établissement»,* a-t-il fait savoir.

Le diplomate russe a hautement apprécié la coopération bilatérale dans le domaine politique. *«Elle connaît un développement dynamique. Les résultats du travail au sein de différentes institutions internationales montrent que les positions de nos pays sur la plupart des questions épineuses de l'agenda international sont proches ou se coïncident»*, a-t-il expliqué.

En matière de coopération d'échange de délégations, Valéry Mikhaylov a simplement dit qu'elle se porte bien. *«En avril 2018, la Crimée a abrité le 6e Forum économique international de Yalta où le Congo a été représenté par les membres de la Force montante congolaise du PCT et l'association Les jeunes Cadres. Deux conseillers du président de la République du Congo ont participé aux Forums public russe-africain tenu en octobre 2018 dans la capitale russe. Dorénavant, ce Forum se tiendra chaque année. Cet événement est l'une des plateformes d'interaction fructueuses dans les domaines social, culturel, public et celui d'enseignement entre la Russie et les pays africains. En 2018, la base juridique de la coopération bilatérale a été enrichie par la signature du Mémorandum d'entente sur la coopération dans le domaine de l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques entre la corporation d'Etat Rasatom et le ministère de la recherche scientifique et l'innovation technologique du Congo. La formation des cadres congolais aux Universités civiles et militaires russes demeure un locomotive de la coopération bilatérale»,* a précisé le diplomate russe.

Quant à la coopération culturelle, *«la Russie a octroyé le quota de plus de 100 bourses pour les jeunes Congolais qui poursuivent leurs études aux Universités civiles dans les différentes régions du pays. Au total, en 2018 plus de 300 étudiants sont partis en Réussie pour se former dans de diverses filières. La Russie a également octroyé 70 bourses militaires. L'ambassade s'applique à garder er renforcer les liens avec les congolais, anciens étudiants des universités soviétiques et russes. Au Congo, il y a l'association des anciens étudiants et nous invitons à s'y inscrire tous qui ont obtenu les diplôme en Russie»,* a indiqué Valéry Mikhaylov.

Le conférencier a également fait l'éloge des activités que mène le Centre culturel russe à Brazzaville, en 50 ans d'existence: *«Il donne la possibilité d'apprendre, à titre gratuit, la langue russe. En 2018, le nombre d'inscriptions aux cours linguistiques était de quelques centaines de personnes. Le centre organise également de différents événements culturels qui favorisent le rapprochement de nos pays».*

Conscient du fait que le 16 mars prochain, le Congo et la Russie vont célébrer les 55 ans de l'établissement de leurs relations diplomatiques, Valéry Mikhaylov s'est dit convaincu que 2019 va devenir l'année marquée par les événements importants dans la coopération russo-congolaise.

Sur le plan international, le diplomate russe a fait remarquer que l'année 2018 n'était pas facile pour son pays: *«La Russie demeure préoccupée par le potentiel des conflits croissants dans plusieurs régions du Moyen Orient à l'Ukraine en passant par l'Afrique du Nord. Dans les conditions de l'émergence du monde multipolaire, le monde où chaque peuple détermine son propre chemin de développement, nous observons l'activité grandissante des pays occidentaux qui cherchent à empêcher le fonctionnement normal des institutions multilatérales par des moyens économiques et militaires, ne renonçant pas aux tentatives d'imposer leurs règles au monde».*

Dans ce contexte, a-t-il ajouté, *«la Russie ne cesse de promouvoir, d'une manière conséquente, un agenda international positif, cherche des solutions collectives aux problèmes existants sur la base du droit international tout en contribuant à la construction d'un ordre plus équitable tenant compte de la voie de chaque nation. Cette année, nous allons continuer nos efforts afin de renforcer la sécurité et faire baisser le degré des tensions dans le monde qui a atteint son pic».*

Pour lui, les actions de la Russie ont tracé le chemin vers quelques succès dans la lutte contre le terrorisme en Syrie: *«La Russie soutient traditionnellement la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie. Le conflit dans ce pays n'a pas de solutions militaires. Bachar Assad est le chef de l'Etat légalement élu. C'est au peuple syrien de décider qui sera à la tête de leur pays».*

S'agissant du Venezuela, *«notre position consiste à éviter toute ingérence dans les affaires intérieures des Etats souverains».*

Pour lui, le développement des liens multidimensionnels avec l'Afrique constitue un des axes les plus importants de la politique russe dans l'arène internationale. *«Nous sommes prêts à approfondir une coopération dans tous les domaines, à titre bilatérale et multilatérale, avec les pays africains via l'amélioration du dialogue politique, l'instauration d'une coopération globale et la contribution à la prévention des conflits régionaux et des situations de crise et au règlement post-conflit en Afrique»,* a-t-il renchéri.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Sécurité civile

Le Rotary club Brazzaville découvre les missions des Sapeurs-pompiers

Dans le cadre de la vulgarisation de ses missions, mais aussi celle d'inculquer la culture de la société civile, la direction générale de la Sécurité civile a organisé une visite guidée au profit des membres du Rotary club de Brazzaville (Libota). C'était le jeudi 7 février 2019.

Pendant cette visite, les membres du Rotary club ont suivi une projection power point sur l'historique et les missions de la Sécurité civile, et un documentaire sur les actions déjà réalisées dans la capitale et dans le pays. Outre cela, ils ont visité le centre de traitement d'alerte, et suivi une présentation des différents véhicules utilisés dans leurs opérations, ainsi qu'un atelier sur les gestes qui sauvent…

De tout cela, il ressort que la Sécurité civile a pour mission notamment d'élaborer et faire appliquer le règlement en matière de catastrophes ; d'étudier et préparer les conditions nécessaires à la prévention des incendies et paniques ; d'assurer la sauvegarde et la protection des personnes et des biens, et l'environnement contre les accidents, les sinistres et catastrophes de toute nature…

Pour le commandant de police Alphonse Bonazébi, commandant du centre du premier secours à Brazzaville, cette visite consolide les liens entre la Sécurité civile et le Rotary club: *«Le Rotary constitue un club de la société très utile du fait que leurs actions contribuent efficacement au bien-être des citoyens, comme l'objectif visé par la Sécurité civile. Ces membres sont venus se rendre compte des missions des Sapeurs-pompiers, de leurs métiers, ainsi que ceux de la direction générale de la Sécurité civile ».*

Ils ont, a-t-il expliqué, appris plusieurs choses, certains pensaient que la Sécurité civile n'exerce que les missions de Sapeurs-pompiers d'une manière globale, notamment celles d'incendie, de secours à personne, de sauvetage. Mais, sur le terrain, ils ont été édifiés sur la diversité de nos missions au nombre desquelles : la prévention; la défense civile ; l'organisation des secours; le risque chimique et industriel. Ils ont aussi compris comment s'exerce les gestes de secours qui sauvent, leur mise en œuvre, etc. Et, pour ce faire, des ateliers ont été organisés pour une bonne compréhension. *«Cela est bénéfique pour eux et leurs familles»*, a lancé le commandant Bonazébi.

Dans tout cela, a-t-il ajouté *«nous visons une seule chose, vulgariser nos missions pour que les gens comprennent exactement ce que nous faisons et que cela soit bénéfique pour les citoyens».*

Le président du Rotary club de Brazzaville, Claude Kamba, a, pour sa part, reconnu qu'ils ont beaucoup appris: *«Nous avons retenu plusieurs types de secours, et désormais nous savons qu'en cas d'une situation difficile à domicile ou ailleurs, il faut former le numéro d'urgence 118 pour appeler gratuitement les Sapeurs-pompiers. Il existe aussi les gestes qui sauvent qu'il faut appliquer avant l'arrivée des Sapeurs-pompiers qui ont des missions diverses, et qui interviennent finalement dans toute notre vie et à tout moment».*

Alain-Patrick MASSAMBA

Coup d'oeil en biais

Aussitôt arrêté, aussitôt jugé et condamné

Le procès de l'homme qui avait assené des coups de machette à sa femme à Bacongo, le deuxième arrondissement de Brazzaville, et pris la fuite a été ouvert et clôturé la semaine passée. Il était en cavale depuis le 20 janvier dernier après son acte criminel. Finalement appréhendé par la police judiciaire neuf jours après, à Pointe-Noire, il a été présenté aussitôt devant les juges et déféré à la Maison d'arrêt. Son dossier a été bouclé en toute vitesse et la Chambre criminelle de la Cour d'appel de Brazzaville l'a condamné vendredi 8 février à 15 ans de travaux forcés et une amende de 30 millions de Francs CFA de dommages et intérêts.

CHU, encore beaucoup à faire

L'hôpital universitaire de Brazzaville a beaucoup à faire pour atteindre le minimum dans les standardes admis. Insalubrité, mauvais accueil des malades, trafic des médicaments et des dizaines de corps acheminés sans émoi vers la morgue: tout y est désarçonnant. Un miracle quand on en sort; un autre quand on en sort guéri!

Les cheminots de Pointe-Noire et de Brazzaville en colère

Les travailleurs du Chemin de fer Congo océan (CFCO) ont fait éclater leur colère contre la direction de leur société, mercredi 7 février dernier à la place de la Victoire au KM4, à Pointe-Noire, en manifestant bruyamment. Ils ont décidé d'arrêter toute activité tant qu'ils n'auront pas perçu 4 mois de salaire sur les 24 à ce jour impayés. Ils exigent aussi le départ du staff dirigeant et des responsables de leurs propres syndicats qu'ils accusent de ne pas défendre comme il se doit leurs droits. Les manifestants ont pris leur décision en barricadant quelques bureaux des responsables de l'entreprise. Pour eux, depuis la relance du trafic ferroviaire, l'argent rentre dans les caisses, et il n'y a pas de raison qu'on ne paye pas les salaires.

Les finalistes de l'ENMA revendiquent leur intégration

La semaine dernière, environ 78 finalistes de l'Ecole nationale de la magistrature et de l'administration (ENMA), en chômage depuis six années, ont demandé leur intégration dans la Fonction publique dans la tranquillité. Ni concert de casseroles, ni sit-in bruyants. Ils ont tout simplement fait une déclaration enregistrée par les médias et attendent la réaction des autorités habilitées, notamment le président de la République qu'ils ont nommément interpellé.

L'endettement, un mal très répandu

A Massina, un quartier de Mfilou-Ngamaba à Brazzaville, un locataire salarié a reçu la semaine dernière la visite impromptue de son logeur qui lui a réclamé illico presto le paiement de trois mois de loyer. Le logeur s'était adjoint les services d'un menuisier tenant un marteau et des clous pour barricader la porte de la maison qu'occupe le locataire insolvable. Ce dernier n'a pas trouvé mieux que de décrocher le téléphone et solliciter un prêt qu'il a obtenu immédiatement, dieu merci, auprès d'un usurier du coin avec, bien sûr, un taux d'intérêt mensuel très élevé. De nombreux salariés à revenus moyens et modestes des secteurs publics et privés ne peuvent joindre les deux bouts.

Cette insalubrité aux Immeubles fédéraux!

Le cas des Immeubles Fédéraux, jadis réservés aux agents de Radio Brazzaville, puis de la Radio et Télévision du Congo (RTC), pousse à s'interroger sur la condition des occupants de ces appartements. D'autant plus que d'aucuns affirment que des gens se seraient logés de force dans cet immeuble sans payer le moindre loyer et seraient devenus «propriétaires» des appartements. Quant à l'environnement, il est devenu insalubre et le refuge non seulement des moustiques, mais aussi des bandits et autres fumeurs de chanvre. Une église de réveil s'est aussi installée dans l'enceinte des immeubles. On s'étonne que des édifices publics soient transformés en lieu de prière sans que l'Etat ne trouve à redire.

Un point d'eau au milieu de la rue Gilbert Banzouzi à Mfilou-Ngamaba

Alors que des robinets de certains ménages du quartier 71 Kibouendé, à Mfilou-Ngamaba, le septième arrondissement de Brazzaville, chantent timidement, on est surpris par l'énorme quantité d'eau qui s'échappe, nuit et jour, d'un tuyau perforé du réseau de distribution, rue Gilbert Banzouzi. Dommage que l'ex-SNDE devenue La Congolaise des eaux (LCE), propriétaire des installations, ne voie pas ce gâchis!

«Le Développement est le nouveau nom de la Paix» (Pape Paul VI)

Transport en commun

Lancement de la carte électronique Pass Card

La société Net Technology a procédé vendredi 8 février dernier au lancement de la Pass Card, un moyen de paiement des frais de transport par le biais d'une carte électronique prépayée rechargeable. Ce lancement a été patronné par Léon Juste Ibombo, ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique devant sa collègue Antoinette Dinga Dzondo, ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire et d'Alban Martial Yandzi, directeur général de la société.

Léon Juste Ibombo et Antoinette Dinga Dzondo

La Pass Card est destinée au transport en commun (taxis, bus, autobus…) et disponible pour toute personne désireuse de bloquer sa provision des frais de transport et éviter l'utilisation de la monnaie fiduciaire. Elle est un atout pour les travailleurs, les parents, les étudiants et les entreprises, car elle permet aux utilisateurs de mieux budgétiser et gérer les dépenses liées aux transports. La Pass Card propose aussi au public congolais la possibilité de souscrire auprès de Net Technology et de ses distributeurs agrées des cartes de paiement en intégrant la technologie QRCODE de type RFID comme second mode de paiement dans les transports en commun.

Photo de famille après le lancement de la Pass Card

A l'instar d'une carte monétique bancaire, la Pass Card se présente sous forme d'une carte à puce, assurant une sécurité pour les données personnelles et transactionnelles. Son utilisation permet à son détenteur de bénéficier de 15% d'économie pour chaque transaction effectuée. A titre d'exemple, pour une course de taxi, le prix habituel est de 1000 francs CFA, cependant via la Pass Card, la course revient à 850 francs CFA, soit une économie de 150 FCFA. De même, pour les autobus et bus, le parcours étant fixé à 150 FCFA, le détenteur de la Pass Card pourra recharger sa carte depuis un point de vente agréé et payer à partir du smartphone du chauffeur ou du receveur ayant souscrit au service.

Les moyens de transport agréés vont se distinguer par le logo Pass Card qui sera visible sur la carrosserie de leurs véhicules. En cas de perte, le client pourra contacter les numéros qui seront mis à sa disposition pour une désactivation immédiate de la carte volée afin d'en sécuriser le contenu. Une autre carte lui sera attribuée moyennant le paiement des frais.

La Pass Card apportera une véritable révolution dans la société, révolution qui ne s'arrêtera pas au Congo, puisque la Société Net Technology compte dans un avenir proche l'étendre dans d'autres pays de la sous-région. Pour les usagers, la Pass Card leur apportera plusieurs avantages, entre autres: la garantie de blocage de la provision sur les frais de transport, le bénéfice de 15% d'économie pour chaque course payée, l'épargne familiale pour les frais de transport, la solution aux problèmes et complications de monnaie (différence). Aux transporteurs, la Pass Card rapportera la garantie d'avoir des clients grâce au logo Pass Card (clients souscrits), des recettes sécurisées depuis un compte virtuel logé dans la carte, plus de sécurité contre les faux billets et le bénéfice des bons de carburant offerts en fonction des points gagnés compte tenu du nombre de paiements reçus à partir des Pass Card.

Secrétaire adjoint de l'association amis coaster transport, Jeanaulin Hemilembolo, a promis d'accompagner la Société Net Technology dans l'aboutissement du projet Pass Card à long terme. Il a félicité cette société pour l'initiative qui saura diminuer les soucis de tous dans le transport en commun.

Le ministre Léon Juste Ibombo, a pour sa part relevé que l'économie numérique, vecteur essentiel du développement à l'instar d'autres secteurs comme le transport, le commerce, les petites et moyennes entreprises, porteurs de dynamisme et d'innovation, devrait permettre à l'ensemble des acteurs de l'économie nationale d'en tirer pleinement profit. La marche vers l'innovation technologique et l'intelligence artificielle, a-t-il affirmé, interpellent le génie créateur du peuple congolais tout entier et un ressaisissement mutuel. Le ministre des Postes a également félicité la Société Net Technology pour l'intérêt qu'elle accorde au développement du numérique, l'un des facteurs de la diversification de l'économie.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Finances

Maîtriser des recettes issues des secteurs liés aux ressources naturelles

La mise en fonction du nouveau Système informatique de suivi des payements des créances de l'Etat appelé SYSPACE, mis au point par le ministère des Finances et du budget, s'est officiellement effectuée à Brazzaville lundi 4 février 2019. Cette nouvelle application informatique conçue et développée par les informaticiens du ministère permettra de maîtriser les recettes des secteurs pétroliers et forestiers.

Jean Marc Thystère Tchicaya et Calixte Nganongo

C'est Calixte Nganongo, ministre des Finances et du budget, qui l'a lancée en présence de Jean Marc Thystère Tchicaya, ministre des hydrocarbures. Ce système vise automatiser certaines tâches de l'administration, afin d'assurer une meilleure sécurisation des recettes et un bon suivi des paiements au profit de l'Etat.

Le SYSPACE est une plateforme web qui permet aux sociétés évoluant dans les secteurs liés aux ressources naturelles: le bois, les mines et le pétrole, d'enregistrer leurs déclarations périodiques en ligne. Cette application informatique est un projet qui découle de la réforme du système d'information du ministère des Finances, initiée il y a deux ans. Celle-ci a rejoint un groupe d'applications métiers permettant à terme au ministère de collecter les données sectorielles pour améliorer le suivi des opérations budgétaires, ainsi que la prise de décision.

Le projet de réforme du système d'information, qui vise à informatiser les procédures métiers et à interconnecter les différentes administrations, a pour ambition la traçabilité et la sécurisation des recettes d'une part, et l'optimisation de l'exécution des dépenses budgétaires d'autres part. Ce système apportera sans doute un vent de modernisation de la gestion financière du pays.

Pour Calixte Nganongo, pas de doute: *«en apportant une visibilité sur nos ressources naturelles qui contribuent à environ 85 % dans les recettes budgétaires, SYSPACE vient combler un vide dans nos outils de gestion que nous décrions depuis plusieurs années. SYSPACE, produit 100 % congolais, est l'exemple patent que nous disposons en nos jeunes d'un potentiel inépuisable de compétence qui ne demande qu'à être mise en valeur»*, a-t-il dit.

Les invités

Jean Marc Thystère Tchicaya a renchéri: *«Cet outil qui arrive à point nommé va permettre un meilleur suivi pour la traçabilité et la sécurisation des recettes pétrolières. C'est extrêmement important au niveau des recettes des ressources naturelles, particulièrement du secteur pétrolier, de travailler à l'optimisation pour un meilleur équilibre au niveau du partenariat avec des partenaires pétroliers, toiletter les textes de partage de production pour un certain nombre de contrats de partage de production»*.

Léopold Rolland Mpossa, chef du département du traitement de l'information à la société AOGC, représentant sa société au lancement de SYSPACE a souligné l'importance et l'intérêt de cette nouvelle plateforme. *«Les systèmes d'information sont à la base du traitement des informations. Cela contribue au développement des entreprises et de la nation. Cela doit être pérennisé dans d'autres secteurs de l'économie pour bien suivre les flux financiers»*.

Les guichets uniques de dédouanement sont déjà entrés dans la série de ces grandes innovations placées sous le signe de la réforme.

Philippe BANZ

Elevage

Mettre en place des stratégies de bonne gouvernance pour améliorer les performances

En vue d'améliorer la gouvernance des services vétérinaires et contribuer efficacement à la réalisation des priorités gouvernementales, une délégation de l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE) composée de quatre experts et conduite par Martial Petitclerc, chef de mission d'évaluation des performances des services vétérinaires, a sillonné les départements de Pointe-Noire, du Niari, de la Cuvette et de la Sangha pour assister les services vétérinaires du Congo dans l'évaluation de leurs capacités opérationnelles par la lecture de documentation, l'entretien avec les services techniques et les visites de terrain. Elle a procédé aussi à l'identification de leurs forces et faiblesses, en vue d'un plaidoyer auprès des autorités nationales. Cette mission a été rendue possible grâce à l'appui de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Photo de famille

Après dix jours de travaux, Martial Petitclerc a fait la restitution de cette mission jeudi 31 janvier 2019, dans la salle de conférence du ministère de l'Economie forestière auprès des cadres des administrations publiques interministérielles concernés, notamment les services vétérinaires, les services de gestion de la faune sauvage, les services de contrôle des denrées alimentaires à l'importation et à l'exportation, les services des douanes, du commerce et de la répression des fraudes, les centres de recherche agronomique et de recherche médicale, les laboratoires de contrôle et de surveillance des maladies transmissibles. En présence de Michel Elenga, directeur de cabinet du ministre de l'Agriculture. De ce rapport, il ressort que le Congo ne dispose pas d'un nombre important d'ingénieurs vétérinaires, manque de moyens logistiques pour accomplir certaines missions à l'intérieur du pays, manque d'un recyclage en capacité managériale des ressources humaines pour une formation de base et continue en santé animale. Il doit mettre en place des stratégies pour que les services vétérinaires remplissent leurs responsabilités régaliennes afin d'assurer la mission de protection de la santé animale pour le bien-être des populations; actualiser urgemment toute la législation dans ce domaine. Au vu de ces résultats, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, ainsi que les ministères concernés sont interpellés et doivent doubler d'efforts en mettant à contribution les ressources humaines et les moyens financiers adéquats pour que les services vétérinaires au Congo travaillent dans des conditions décentes.

Pascal BIOZI KIMINOU

Qui me répondra?

Le football congolais n'est pas né pour être dominé. Le moment n'est-il pas arrivé pour que nos footballeurs, dirigeants et autres puissent réfléchir ensemble à la manière de relancer notre football de manière crédible?

A.-P. MASSAMBA (Moungali, Brazzaville)

32e sommet de l'Union africaine

La désignation de l'Egyptien Al-Sissi à la tête de l'organisation fait débat

Plusieurs sujets d'actualité majeurs ont été au menu du sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine (UA) qui s'est tenu dans la capitale éthiopienne, Addis-Abeba, au siège de l'organisation. La rencontre s'est ouverte le 10 février 2019 avec le passage de relais entre le Rwandais Paul Kagamé et son homologue égyptien Abdel Fattah al-Sissi qui a pris officiellement la présidence tournante de l'organisation panafricaine pour un an. Mais beaucoup se demandent si le nouveau président en exercice de l'UA va poursuivre les réformes engagées par son prédécesseur.

Les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique

Le 32e sommet de l'Union africaine s'est ouvert devant un parterre de chefs d'Etat et de gouvernement, de ministres et diplomates. Son thème a porté sur *«les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées en Afrique»*. La plupart des chefs d'Etat des 55 pays membres ont participé à la rencontre, à l'exception du président algérien Abdelaziz Bouteflika, pour des raisons de santé, ainsi que le Sénégalais Macky Sall tout comme son homologue nigérian qui sont, tous les deux, en campagne pour leur réélection. Ce sommet est le tout premier pour les chefs d'Etat fraîchement élus, cas des présidents de la Sierra Leone, de Madagascar, du Zimbabwe et de la République démocratique du Congo.

Les réunions du Comité des représentants permanents (COREP) et du Comité exécutif de l'Union composé essentiellement de ministres des Affaires étrangères des pays membres, se sont tenues en prélude du sommet. La note conceptuelle sortie de ces réunions recommande des dispositions à prendre pour soulager la détresse des réfugiés et aider les Etats à mieux prendre en charge les besoins de ces derniers. Les chefs d'Etat s'appuieront sur ce document pour établir une feuille de route à l'intention des gouvernements.

Le problème des réfugiés s'est aggravé partout dans le monde, plus particulièrement en Afrique où se trouvent 26% des 25 millions de réfugiés que compte la planète, selon le Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). Les pays africains les plus touchés sont l'Ouganda, le Soudan du Sud et l'Ethiopie en proie à de graves violences intercommunautaires.

L'année 2019 marque le dixième anniversaire de la signature de la Convention de Kampala qui est le premier instrument juridique contraignant en matière de gestion de réfugiés. Le 32e sommet de l'UA a surtout été un sommet de transition, avec le passage de témoin entre Paul Kagame et son homologue Abdel Fattah al-Sissi qui a pris officiellement la présidence tournante de l'UA pour les douze prochains mois.

Des interrogations subsistent quant aux réformes souhaitées et jamais mises en place. La réforme sur laquelle Paul Kagame s'est le plus investi est celle de l'autofinancement de l'UA, grâce au fameux projet de taxe de 0,2% sur les importations. Son successeur qui dirige un pays en voie d'industrialisation craint que cette taxe ne pénalise ses jeunes entreprises très demandeuses de matières premières et de produits semi-finis. La suite dépendra du sens d'équilibre qu'Al-Sissi apportera à son mandat.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Diplomatie

L'Union africaine peut-elle se relever de son cuisant échec en RDC?

Au cours d'une réunion consultative de haut niveau des chefs d'Etat de l'UA le 17 janvier 2019 à Addis-Ababa, sur la situation postélectorale en RDC, les chefs d'Etat et de gouvernement présents à la réunion ont conclu à des doutes sérieux quant aux résultats provisoires publiés par la Commission électorale nationale. Ils avaient en conséquence appelé à la suspension des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle et pris l'engagement de dépêcher une mission de haut niveau à Kinshasa en vue de régler le contentieux postélectoral et la crise en vue.

Depuis la création de l'OUA puis sa mutation en UA, l'Organisation continentale n'avait jamais pris pareille décision ni connu pareille humiliation car le gouvernement de la DRC a opposé une fin de non-recevoir à l'initiative de l'UA. C'est vrai que le ridicule ne tue pas, mais ce refus est une vraie gifle à l'UA.

C'est vrai que c'est la première fois que l'UA, critiquée pour son laxisme et son inefficacité a essayé de sortir des chemins battus pour innover. Mais n'est-ce pas trop tôt dans le contexte politique actuel qui consacre le sacrosaint principe de la non-ingérence dans les relations internationales, sauf pour les Etats puissants capables d'attaquer ou de se défendre.

Ce n'est pas la première fois qu'il y a des contentieux électoraux. L'UA s'est toujours gardée de prendre position sans précautions diplomatiques. En concluant à des doutes sérieux quant aux résultats publiés par la CENI, la réunion a minimisé le travail de la Mission d'observation des élections déployée par la Commission et qui comme d'habitude a trouvé que tout s'est bien déroulé avant, pendant et après les élections. Est-ce aussi une façon de dire que ces missions sont inutiles et budgétivores?

La volonté d'avoir des élections justes, équitables et transparentes semble avoir guidé ces chefs d'Etat comme si c'était la pratique en Afrique ou ailleurs. Au demeurant, combien de dirigeants peuvent se targuer de n'avoir jamais influencé le processus électoral? *«Que celui qui n'a jamais péché jette la première pierre!»,* aurait dit Jésus.

En Afrique, la tendance a toujours été de privilégier la paix et la stabilité aux dépens de la vérité et de la légitimité. N'est-ce pas la démarche suivie même dans le cas de la CPI au Soudan? Aurait-on fait semblant d'oublier ce que le camarade Joseph Staline aurait dit et que chacun semble appliquer, à savoir: *«Les gens qui votent ne décident rien, ce sont ceux qui comptent les votes qui décident de tout»?*

Il faut craindre désormais que les déclarations n'aient plus aucune valeur ni d'impact sur les peuples africains. Par ailleurs, les positions prises par les Etats non africains, confirment également que la démocratie est une notion adaptable aux intérêts des Etats.

Ce qui est vrai dans un cas peut ne plus ou ne pas l'être dans d'autres cas. Quant aux chefs d'Etat africains, ils savent tous ce qu'ils font et n'ont donc pas de leçons à donner à qui que ce soit.

Mais la politique a ses raisons que la raison ne connait pas. En politique, on ne sait jamais. Il faut sans doute donner raison à Voltaire à qui l'on prête cette pensée que j'ai un peu travestie: «La politique est le moyen pour des hommes sans principes (sans scrupules) de diriger des hommes (peuples) sans mémoire. Hélas! En tout cas, il n'y a pas d'autre mot que fiasco pour l'UA.

Gustave Pana ZOULA
Ancien fonctionnaire de l'OUA

Chine-Afrique

Mise en œuvre de l'initiative pour la paix et la sécurité

Le 6 février 2019 s'est tenu à Addis-Abeba, en Ethiopie, le dialogue sino-africain sur la mise en œuvre de l'initiative pour la paix et la sécurité, co-organisé par la Chine et le Sénégal, pays coprésidents du Forum sur la coopération sino-africaine (FCSA), et la Commission de l'Union africaine (UA). Le président du Comité de suivi chinois du FCSA et ministre assistant des Affaires étrangères de Chine, Chen Xiaodong, le secrétaire général du ministère sénégalais des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, Mame Baba Cissé et la Commissaire aux affaires politiques de l'UA, Minata Samate-Cessouma y ont été présents et ont prononcé des discours liminaires. Les ministres des Affaires étrangères ou leurs représentants de 23 pays africains, dont les pays membres du Conseil de paix et de sécurité de l'UA et les pays du G5 Sahel, s'y sont exprimés.

Les participants au dialogue sino-africain

Lors du sommet de Beijing du FCSA, tenu avec succès en septembre dernier, la Chine et l'Afrique se sont convenues d'un commun accord de construire une communauté de destin Chine-Afrique encore plus solide. Chen Xiaodong a souligné les nouvelles mesures annoncées par le président Xi Jinping visant à renforcer la coopération sino-africaine dans le domaine de la paix et de la sécurité, ainsi que les consensus importants réalisés entre les dirigeants chinois et africains sur la mise en œuvre conjointe de l'initiative pour la paix et la sécurité. Cette année est la première année de la mise en œuvre des acquis du sommet de Beijing. Lors de sa récente visite en Afrique et au siège de l'UA, le conseiller d'Etat et ministre des Affaires étrangères, Wang Yi a réalisé de nouveaux consensus importants avec des dirigeants africains sur l'approfondissement de la coopération sino-africaine en matière de paix et de sécurité, a relevé Chen Xiaodong qui a exprimé le souhait de la Chine de faire de ce dialogue l'occasion d'échanger des idées, de coordonner des actions et d'avancer des propositions pour la mise en œuvre de l'initiative pour la paix et la sécurité, en vue de contribuer ensemble à la coopération Chine-Afrique en matière de paix et de sécurité.

Selon Chen Xiaodong, malgré l'amélioration continue de la situation de la paix et de la sécurité en Afrique, les risques et défis restent non négligeables. Il a indiqué que depuis de longues années, la Chine a toujours assumé ses responsabilités en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU et mis en application le concept dit «sincérité, résultats effectifs, amitié et bonne foi» et le principe de recherche du plus grand bien et des intérêts partagés, avancés par le président Xi Jinping, en prenant une part active aux affaires de paix et de sécurité en Afrique. Elle veille toujours à jouer un rôle impartial, équitable et constructif, à aider l'Afrique à renforcer ses propres capacités de maintien de la paix, à s'attaquer tant aux racines qu'aux symptômes des problèmes et à promouvoir une coopération gagnant-gagnant, a-t-il poursuivi en affirmant que quelle que soit l'évolution de la situation internationale et régionale et quels que soient les commentaires déplacés de certains pays, la Chine restera déterminée à mettre en œuvre les nouvelles mesures de coopération en matière de paix et de sécurité annoncées par le président Xi Jinping lors du sommet ainsi que les consensus importants concernés dégagés entre les dirigeants chinois et africains, à s'engager dans la préservation de la paix et de la stabilité en Afrique et à participer aux affaires de paix et de sécurité en Afrique.

Selon lui, face aux nouvelles circonstances, nouvelles opportunités et nouveaux défis, la Chine et l'Afrique partagent plus de langages, de revendications et d'intérêts communs dans le domaine de la paix et de la sécurité, et la coopération sino-africaine en matière de paix et de sécurité a devant elle de nouvelles opportunités précieuses de développement. La Chine entend, a-t-il affirmé, travailler ensemble avec l'Afrique pour élargir la communication en matière de politiques de paix et de sécurité et créer un forum Chine-Afrique sur la paix et la sécurité; entreprendre de nouvelles actions en faveur du renforcement des capacités de paix et de sécurité, pousser l'ONU à fournir des soutiens financiers aux opérations de maintien de la paix menées par l'UA et accorder des aides militaires au G5 Sahel; explorer de nouvelles approches de participation au règlement des dossiers brûlants et favoriser le règlement politique des problèmes brûlants concernés; mettre en œuvre de nouvelles mesures dans le cadre de l'initiative pour la paix et la sécurité, élaborer un plan de mise en place du Fonds de coopération Chine-Afrique pour la paix et la sécurité, et faire progresser sans cesse la coopération sino-africaine dans le domaine de la paix et de la sécurité.

Les représentants de la partie africaine ont chaleureusement salué le sommet de Beijing du FCSA, événement d'importance historique, et notamment les nouvelles mesures annoncées par le président Xi Jinping visant à renforcer la coopération sino-africaine dans le domaine de la paix et de la sécurité, et ont hautement apprécié les efforts déployés depuis de nombreuses années par la Chine en faveur de la paix et de la stabilité en Afrique. Selon eux, la Chine, qui a toujours honoré et traduit en action ses engagements, a tenu à point nommé le présent dialogue qui constitue une belle illustration de l'accélération par elle de la concrétisation des acquis du sommet de Beijing en matière de paix et de sécurité. Se félicitant des orientations principales de la mise en œuvre par la Chine de l'initiative pour la paix et la sécurité, la partie africaine a estimé que les mesures concernées répondent à la situation actuelle en Afrique et à ses besoins réels, et contribuera énergiquement au renforcement des capacités africaines de paix et de sécurité.

La partie africaine a exprimé son souhait de renforcer la communication et la coordination avec la Chine au sein du Conseil de sécurité et de voir la Chine soutenir davantage la prévention des conflits en Afrique et l'accompagner dans la mise en œuvre de l'initiative «Faire taire les armes en Afrique» d'ici 2020 et l'architecture africaine de paix et de sécurité. La paix et le développement sont étroitement liés l'un à l'autre, a-t-elle indiqué en soulignant sa disponibilité à œuvrer avec la Chine pour approfondir davantage la coopération pour le développement, mettre en œuvre activement les acquis du sommet de Beijing dans différents domaines, renforcer la synergie entre l'initiative «la Ceinture et la Route» et l'agenda 2063 de l'UA, préserver le multilatéralisme, consolider le système multilatéral et intensifier la communication et la coordination sur la réforme du Conseil de sécurité et les autres grandes questions internationales, de sorte à préserver ensemble les intérêts de la Chine, de l'Afrique et des autres pays en développement.

Saluant les résultats obtenus par ce dialogue, les deux parties estiment qu'il constitue une mesure novatrice en vue d'une coopération sino-africaine renforcée en matière de paix et de sécurité et a permis d'approfondir la communication sur la situation sécuritaire en Afrique, d'accroître les échanges en matière de politique de paix et de sécurité et de renforcer la synergie des actions de la Chine et de l'Afrique. Pour les deux parties, ce dialogue a donné les résultats escomptés et a été un plein succès.

Le représentant du ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des Congolais de l'étranger a pris part aux travaux du dialogue.

Conseil permanent de l'ACERAC à Brazzaville

Une messe en la basilique Sainte Anne du Congo a marqué les travaux

Peu avant la clôture de leurs travaux, les évêques membres du Conseil permanent de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) et leurs représentants ont prié, dimanche 10 février 2019, 5e dimanche du temps ordinaire, avec la chrétienté de la basilique Sainte Anne du Congo. Présidée par Mgr Miguel Angel Nguema, évêque d'Ebibeyin, vice-président de la Conférence épiscopale de Guinée équatoriale, (CEGE), représentant Mgr Juan Nsue Edjang Mayé, président en exercice de l'ACERAC, la messe a été concélébrée par NN.SS. Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Samuel Kleda, archevêque de Douala, président de la Conférence épiscopale nationale du Cameroun (CENC), Edmond Djitangar, archevêque de N'Djaména, président de la Conférence épiscopale du Tchad (CET), Victor Abagna Mossa, évêque d'Owando, vice-président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC), Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, président du Conseil d'administration de l'hôtel de l'ACERAC, Nestor-Désiré Nongo Aziagbia, évêque de Bossangoa, président de la Conférence épiscopale de Centrafrique (CECA).

Les évêques membres du Conseil permanent de l'ACERAC, leurs représentants et les autres concélébrants posant sur le perron de la basilique Sainte Anne du Congo

Y ont également concélébré, les abbés Antonio Mabiala, Brice Armand Ibombo, Michel-Ange Bengone Othoungha, secrétaires généraux de l'ACERAC, de la CEC, de la Conférence épiscopale du Gabon (CEG), représentant Mgr Mathieu Madega Lebouankehan, évêque de Mouila, président de la CEG, ainsi que les membres de l'équipe presbytérale de la paroisse Sainte Anne du Congo, etc.

Le peuple de Dieu a répondu massivement à cette célébration eucharistique animée par la chorale Les Piroguiers de la basilique Sainte Anne. C'est l'abbé Armand Serge Emmanuel Kiyindou, recteur de cette basilique, qui a prononcé les mots de bienvenue et de remerciements.

Dans son homélie tirée des textes liturgiques du jour, Mgr Miguel Angel Nguema a fait remarquer: *«Au centre des trois lectures de ce dimanche, la force de la Parole de Dieu apparaît comme un message fondamental pour changer la vie de ceux qui l'écoutent, l'accueillent et la suivent. (…) En nous centrant principalement sur l'évangile nous nous rendons compte effectivement que la force de la Parole de Dieu et l'obéissance à celle-ci ont changé complètement la vie de Pierre et ses compagnons. Nous sommes au début de la prédication de Jésus. Un Jésus proche des gens de la ville. Nous sommes au bord du lac, en Galilée. C'est l'endroit non seulement géographique, mais théologique que Jésus a choisi pour commencer sa mission.»* L'évêque d'Ebibeyin a fait savoir: *«L'expérience de Pierre, certes singulière, est également représentative de l'appel de chaque apôtre de l'évangile, qui ne devrait jamais se décourager en proclamant le Christ à tous les hommes, aux extrémités de la terre. Notre vocation est l'œuvre de Dieu. L'homme n'est pas l'auteur de sa propre vocation mais répond à la proposition divine; et la faiblesse humaine ne devrait pas causer la peur si Dieu appelle. Il faut avoir confiance de sa force qui agit précisément dans notre pauvreté; il faut faire de plus en plus confiance au pouvoir de sa miséricorde qui transforme et renouvelle. L'humilité dont témoignent Isaïe, Pierre et Paul invite ceux qui ont reçu le don de la vocation divine à ne pas se concentrer sur leurs propres limites, mais à garder leurs yeux fixés sur le Seigneur et sur sa surprenante miséricorde, à convertir le cœur, et continuer à tout laisser pour lui avec joie. En fait, aux hommes pauvres et faibles, mais qui ont la foi, Dieu en fait des apôtres et intrépides hérauts du salut.»* Au terme de sa prédication, le célébrant a souligné: *«Chers frères et sœurs, que cette Parole de Dieu fasse revivre aussi en nous et dans nos communautés chrétiennes le courage, la confiance et la volonté de proclamer et de témoigner de l'évangile. Que les échecs et les difficultés n'induisent pas le découragement en nous de jeter les filets avec foi. Le Seigneur fait le reste. C'est la Bonne Nouvelle. Nous sommes tous appelés à être des prophètes et des pécheurs d'hommes. Faut-il encore que nous soyons capables de reconnaître Jésus présent dans nos emplois, dans nos maisons, dans nos simples occupations quotidiennes dans sa parole d'autorité?»*

Peu avant la fin de la messe, l'abbé Antonio Mabiala a remercié le curé d'avoir accepté avec promptitude sa demande de venir célébrer une messe avec les évêques membres du Conseil permanent dans la basilique Sainte Anne, avant de présenter au peuple de Dieu, les évêques. Dans cet élan, Mgr Miguel Angel Nguema a remercié ses confrères dans l'épiscopat et les chrétiens de Sainte Anne pour leur participation à la messe.

Gislain Wilfrid BOUMBA

Réflexion

Il y eut un mariage à Cana (Jn 2,1-12)

Ce récit ne se trouve que dans l'évangile selon saint Jean. C'est ce qui fait son originalité, source d'inspiration pour nous. Cette réflexion reprend les grandes lignes de notre homélie du dimanche 20 janvier 2019, deuxième dimanche du temps ordinaire de l'année C en l'église Saint Lawrence Martyr Parish de l'archidiocèse de Toronto. Sans prétendre faire une étude biblique approfondie du texte, nous faisons ressortir quelques éléments que nous estimons importants.

Tout commence par le silence sur l'identité du couple. C'est curieux, le texte n'en fait pas mention. Seuls Marie et Jésus, les invités, sont nommément mentionnés. Les disciples, les serveurs et le maître du repas constituent le décor des participants. Quelle est la portée historique, symbolique et spirituelle de cette célébration?

Le silence sur l'identité du couple à Cana met en exergue les deux invités d'honneur, à savoir Marie et Jésus. C'est grâce au rôle déterminant joué par Jésus suite à la demande de sa mère que ce récit fait penser au «fiat de Marie» qui précède l'incarnation du Verbe de Dieu. De ce fait, le récit de Cana peut être interprété comme le mariage entre l'Ancien et le Nouveau Testaments. *«Faites tout ce qu'il vous dira»*, dit Marie. Jésus se révèle naturellement comme le point de jonction entre les deux Alliances. Car les jarres de pierre symbolisent toute la tradition spirituelle du peuple de l'ancienne Alliance. Jésus demande aux serveurs de les remplir d'eau et transforme celle-ci en vin, se révélant lui-même comme la nouvelle source de purification (1 Jn 1,7). Le nombre de jarres (6) est aussi symbolique. En effet, c'est en six jours que Dieu a créé le monde pour se reposer le septième jour. Le miracle de Jésus à Cana marque, pour ainsi dire, la nouvelle création en Jésus Christ, source de joie pour le peuple de la nouvelle Alliance. Cette joie est donc fondée sur la tradition juive que Jésus assume et dépasse. Cela est d'autant vrai qu'on ne comprend la nouvelle Alliance qu'à la lumière de l'ancienne.

En demandant à Adam et Eve de se multiplier, Dieu se révèle comme l'auteur du mariage (Gn 1,28). Qui plus est, personne des deux ne s'est créé lui-même ni n'a créé l'autre. Ils se sont plutôt émerveillés de se retrouver l'un en face de l'autre (Gn 2,23). Leur mystique attirance réciproque est l'expression de l'amour créateur dont chacun porte l'empreinte dans son cœur. Les deux ont malheureusement succombé à la tentation de Satan en désobéissant au projet initial du Créateur (Gn 3,1-24). Ce qui fait que le paradis terrestre s'est vite transformé en une malédiction avec toutes les conséquences possibles. Il leur manqua ainsi le vin de la joie que Joseph et Marie savoureront suite à leur obéissance. Jésus, le Verbe de Dieu fait homme, consacre par

Abbé Gervais Yombo

sa naissance non seulement le foyer de Nazareth entre Marie et Joseph, mais le mariage en général. Le manque de vin à Cana n'est donc pas attribuable à la distraction des mariés, mais au péché originel. A Cana déjà, Jésus se révèle comme celui qui vient sauver l'humanité déchue par le péché en offrant aux fidèles le vin nouveau en tant que prêtre par excellence de la nouvelle Alliance.

Le premier miracle de Jésus peut à juste titre être appelé le premier miracle de Marie. C'est elle en effet qui informe Jésus du manque de vin aux noces. Bien que surpris par la réaction de sa mère, Jésus accomplit son premier miracle et marque par ce fait le début de la nouvelle Alliance. Ce miracle, il faut le dire, c'est aussi le miracle de Marie, sa mère. Car il n'y a pas mieux que Marie pour secouer le cœur de son fils Jésus. Cela est d'autant vrai qu'un enfant attentionné ne peut résister à une doléance de sa mère. Cette sollicitude de Marie envers le couple inconnu de Cana préfigure également son amour maternel envers tous les fidèles de l'Eglise, le nouveau peuple de Dieu. Si le vin marque la nouvelle Alliance qui sera définitivement scellée sur la croix, Marie est donc la mère du ministère public de Jésus, c'est-à-dire la mère du nouveau peuple de Dieu qu'est l'Eglise. Elle reste à l'écoute de ses enfants, toujours prête à intercéder en leur faveur.

La place de Marie dans la spiritualité vaut autant pour chaque fidèle que pour chaque couple. Riche de son expérience au foyer, Marie a risqué l'humiliation après l'Annonciation (Lc 1,26-38). Joseph s'était déjà résolu à la répudier lorsque l'ange du Seigneur lui apparut en songe. Cela aurait été une honte publique, ce qu'elle évite également au couple de Cana en anticipant leur déshonneur. Chaque foyer chrétien devrait inviter Marie et Jésus comme leurs hôtes au quotidien pour devenir ainsi le couple inconnu de Cana. A l'instar de Jean qui avait pris Marie chez lui sur ordre de Jésus sur la croix (Jn 19, 25-27), chaque couple ou chaque fidèle de l'Eglise du Christ devrait considérer sa relation avec Marie. Elle est là, dans la joie comme dans l'épreuve. Son intercession peut faire transformer les épreuves et les crises de chaque foyer ou de chaque fidèle en vin de joie. Pour les couples, cette joie se décline naturellement en une paix dans un élan d'amour sincère basé sur le dialogue et le pardon ainsi que dans la compréhension mutuelle et la quête permanente de la vérité dans la justice.

Le miracle de Cana, c'est la préfiguration du miracle eucharistique où Jésus change le pain et le vin en son corps et en son sang (Mt 26,26; 1 Co 10,16). Il transforme par ce fait le sacrifice de l'ancienne Alliance en un don de soi-même. C'est lui l'agneau immolé une fois pour toutes. Invitée par l'amour maternel envers son fils, Marie a courageusement accompagné son fils dans l'épreuve au point d'être présente au pied de la croix. Toute silencieuse mais souffrante dans son cœur, elle offrait son fils à son Père. Elle vivait le sacrifice de la croix comme l'accomplissement d'un destin supérieur, la volonté de Dieu. Après son *«fiat heureux»* à Nazareth, Marie faisait son *«fiat douloureux»* à Jérusalem où une lance perça son cœur (Lc 2,35) en perçant le côté de Jésus (Jn 19,34). Et Jésus, l'invité d'honneur à Cana, crucifié en suite pour le salut du monde, est celui-là même qui nous invite au banquet eucharistique. Il nous donne son corps et son sang descendus du ciel. Aussi, le banquet eucharistique, gage de la nouvelle Alliance, n'a plus lieu à Cana, mais en Eglise, avec l'Eglise et dans l'Eglise. En d'autres termes, ce banquet célèbre le mariage éternel entre un couple connu, le Christ et l'Eglise (Ep 5,25-27). Chaque fidèle baptisé y est invité pour en témoigner dans sa vie de tous les jours. Il eut un mariage à Cana…

Abbé Gervais Protais YOMBO
(Toronto, Canada)
Courriel: protais50@hotmail.com

Diocèse d'Impfondo

Publication de bans

Mgr Jean Gardin, évêque d'Impfondo, porte à la connaissance des ouvriers apostoliques et des Communautés chrétiennes du Diocèse d'Impfondo et du Congo qu'il appellera au diaconat, le dimanche 10 mars 2019, en la paroisse Notre Dame du Rosaire d'Impfondo, pour le service de l'Eglise, les candidats dont les noms et prénoms suivent: Cyrille Ghislain Bossouba (en stage pré-diaconal à Epéna), Yves Spyridion Kibwimana, (en stage pré-diaconal à Notre Dame du Rosaire d'Impfondo).

Avant de procéder à ces ordinations, l'évêque d'Impfondo prie toute personne qui aurait connaissance d'un motif pouvant empêcher l'un de ces candidats à accéder aux ordres, de bien vouloir l'en informer en toute conscience.

De même, Mgr Jean Gardin exhorte à porter dans les prières ces jeunes que le Seigneur appelle à sa suite.

Très fraternellement dans le Christ!

Un Dimanche en paroisse

Saint-Esprit de Mpacka

(Diocèse de Pointe-Noire)

Soyez des prophètes remplis du Saint-Esprit

Les chrétiens de la paroisse Saint-Esprit de Mpacka ont célébré le 3e dimanche du temps ordinaire, dimanche 27 janvier 2019. C'était au cours de la messe de 7h 30 célébrée par le père Jean Jacques Nkodia, curé de la paroisse, sous l'animation de la chorale de la confrérie Cardinal Emile Biayenda.

Selon l'homélie tirée de l'évangile selon Saint Luc 4, 14-21, le père Jean Jacques Nkodia a invité les fidèles à être des prophètes remplis du Saint-Esprit comme le fut Jésus. La Bonne Nouvelle a réuni le peuple de Dieu. Jésus nous montre que l'amour de son Père est en lui. Jésus a été guidé par le Saint-Esprit qu'il a reçu lors de son baptême.

Les chrétiens en pleine messe à St Esprit de Mpacka

Laissons le Saint-Esprit nous diriger. Dans le livre de Galates 5, 22, il est dit: *«Le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la patience, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance.»* Ce passage nous montre ce qu'on reçoit de l'Esprit-Saint lorsqu'on est sous son influence. Cela dit, une chrétienne qui vit sous l'influence de l'Esprit-Saint demeure toujours heureuse dans sa vie. Utilisons donc ses fruits pour faire évoluer l'œuvre de Dieu. La mission de Jésus est devenue la notre car, nous sommes aussi des prophètes. Un prophète est un homme de vérité, celui qui dénonce. C'est aussi celui qui apporte la Parole de Dieu sans la transformer. Nous chrétiens, prions et demandons à l'Esprit-Saint de nous diriger afin que nous soyons de vrais prophètes capables d'apporter la Bonne Nouvelle comme Jésus.

En 2005, l'animation pastorale de la paroisse Saint-Esprit de Mpacka est confiée aux religieux du Saint-Sacrement

Tout commence par l'acquisition d'un terrain et ce fut le cas pour la paroisse Saint-Esprit de Mpacka. Le père Jean Queret, religieux salésien et curé en son temps avait gracieusement obtenu le terrain auprès de la famille Mpacka. C'était un don, offert au moment où les religieux salésiens cherchaient à être autonomes en terre. C'est alors qu'ils reconstruisirent la chapelle Saint-Esprit de Mpacka en novembre 1974.

Mais avant cette grâce! Les religieux salésiens avec à leur tête le père Jean Queret célébraient les messes dans la parcelle d'un chrétien catéchiste à Mpacka. Après l'obtention du terrain, il est construit en premier lieu une petite chapelle qui sert dorénavant de dispensaire. En ce temps-là, les prêtres étaient logés à la paroisse Saint-Jean Bosco au Fond de Tié-Tié et se déplaçaient pour aller célébrer les messes à Mpacka. Quelques années après, le père Jean Queret fut détaché avec un autre prêtre pour être des résidents dans la paroisse. Les religieux salésiens furent remplacés par les prêtres diocésains. Après eux, il y eu les béatitudes, puis encore le retour des prêtres diocésains.

La devanture de l'église Saint Esprit de Mpacka

En 2005, l'évêque du diocèse, Mgr Jean Claude Makaya-Loemba, confie l'animation pastorale de la paroisse Saint-Esprit aux religieux du Saint-Sacrement. Le premier curé de la congrégation du Saint-Sacrement à l'époque fut le père Casimir Moukouba, puis le père Charles Mouanda Le Savant, et depuis fin 2013 jusqu'à aujourd'hui le curé c'est le père Jean Jacques Nkodia.

La communauté chrétienne de Saint-Esprit de Mpacka ayant augmenté, l'urgence d'agrandir la chapelle s'est révélée indispensable ce qui explique les travaux de construction en cours de ladite chapelle. L'agrandissement de l'église Saint-Esprit de Mpaka constitue l'une des grandes réalisations apportées par le curé, le père Jean Jacques Nkodia, depuis sa nomination à la tête de la paroisse.

Au total, trois prêtes de la congrégation du Saint-Sacrement sont logés dans la paroisse, il s'agit de père Jean Jacques Nkodia, le curé, les vicaires; le père Corea Carlos Dos Santos et le père Louis Bunga et un stagiaire, le frère Ephren Mabika. À ce jour, la paroisse compte 35 mouvements de jeunes et adultes. Les messes de semaine se passent en trois phases du lundi au samedi: à 5h 30, à 6h 5 suivies de l'exposition du Saint-Sacrement et une dernière messe à 18h 00. Par contre les dimanches il y a 5 messes: à 6h 00, à 7h 30, à 9h 30, puis à 11h pour la matinée. Et enfin la cinquième messe en soirée à 18h.

Père Jean Jacques Nkodia, curé

Une pastorale de l'adoration de Jésus, dans l'eucharistie

Ordonné le 2 juillet 2005 à la Cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville par Mgr Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, le père Jean Jacques Nkodia est religieux du Saint sacrement. D'abord vicaire de la paroisse Saint-Esprit de Mpacka avant d'être curé, le père Jean Jacques Nkodia a exercé pendant 7 ans à Kinshasa. De retour à Brazzaville en fin 2011, il est nommé vicaire et économe à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo. Ensuite, il est affecté à Pointe-Noire.

Comment est organisée la pastorale au sein de la paroisse Saint-Esprit de Mpacka?

**La pastorale est d'abord une pastorale diocésaine. L'évêque nous donne des orientations et nous nous inspirons de notre charisme qui est l'Eucharistie, car nous sommes religieux de Saint Sacrement. A partir des orientations données par l'évêque nous mettons notre touche sacramentine tout en tenant compte de la réalité sur le terrain. C'est une pastorale orientée vers la prédication de l'évangile, connaître Jésus mais Jésus Eucharistie.

Quels sont vos défis pour l'année 2019?

**Nos défis sont énormes. En premier lieu, c'est l'évangélisation: aider les chrétiens à connaître Jésus Eucharistie parce que notre charisme, c'est l'eucharistie, mais une Eucharistie qui est d'abord célébrée, adorée puis témoignée. Notre deuxième défi, c'est la construction de l'église, car nous sommes maintenant plus nombreux qu'avant. Il faut donc à tout prix achever le chantier de l'agrandissement de l'église.

Quelle est votre contribution dans cette paroisse depuis votre arrivée?

**Nous avons commencé la construction de l'église qui est presque à 60%. Et nous pensons qu'avec l'aide de Dieu nous allons finir la construction et si elle finie elle sera la plus grande église du diocèse de Pointe-Noire. Aussi, nous sommes une paroisse qui se construit avec l'effort des chrétiens eux-mêmes. Mais je lance un appel à toutes les personnes de bonne volonté de nous venir en aide pour que l'église soit enfin achevée. Une aide supplémentaire nous serait la bienvenue.

André Massengo, modérateur du Conseil pastoral paroissial

S'imprégner du fonctionnement et des activités des différents groupements

Comment se compose l'actuel bureau du Conseil pastoral paroissial?

**L'actuel bureau du Conseil pastoral paroissial est composé de 7 membres: d'un modérateur, M. André Massengo, d'un vice modérateur, M. Manioungou, d'un secrétaire général, Mme Ricoeur, et d'un secrétaire général adjoint M. Tchimbakala et les deux conseillers MM. Sita et Bassehila.

Quelles sont les difficultés que vous rencontrez en tant que modérateur?

**Nos difficultés résident surtout dans la modération des différents groupements, notamment pour connaître leurs problèmes. Pour cela, nous avons initié un calendrier de descentes dans chaque groupement pour s'imprégner de ce qui se passe dans chaque groupe car, ce n'est pas facile de suivre toutes les activités et les fonctionnements des groupements.

L'auteure

Jessica KINANI
Journaliste

Action humanitaire

Les Etats-Unis d'Amérique à la rescousse des déplacés et retournés de Mayama

Le projet d'assistance aux déplacés et retournés du Pool, mis en œuvre par le Catholic Relief Services (CRS, sécours catholique des Etats-Unis), agence d'aide humanitaire et de développement de la Conférence épiscopale des Etats Unis d'Amérique, en partenariat avec Caritas Congo, et financé par USAID, a procédé jeudi 7 février 2019 à Mayama, dans le département du Pool à une opération de remise de kits de ménage aux populations sinistrées de ce département. Suite aux conflits armés survenus dans le Pool, après l'élection présidentielle de 2016, faisant disperser les populations.

M. Cassetta remettant un échantillon du don

L'activité a été patronnée par Mathew Cassetta, chef de mission adjoint à l'ambassade des Etats Unis d'Amérique au Congo, en présence de Bernard Ndoulou, sous-préfet de Mayama, Alain Moukouri, secrétaire général de Caritas Congo et d'un nombre important d'habitants du centre de ce district et de ses environs. Au total, 397 ménages de cette localité ont pu bénéficier d'un kit chacun pour reprendre vie dans leurs quartiers ou villages. Nattes, couvertures, marmites, assiettes, gobelets, fourchettes, pantalons, blouses, habits enfants, sacs, savons, sceaux, bassines, sous-vêtements, serviettes ont constitué le contenu du kit.

Pour le représentant de l'ambassadeur des Etats Unis au Congo M. Cassetta, cette assistance multiforme de son pays au Congo, en général, et au département du Pool en particulier, s'inscrit dans la logique de *«voir progresser la paix, la stabilité au Congo et au Pool, après les différentes hostilités que ce département a subies»*. C'est un engagement des Etats Unis dans la restauration des hommes, des femmes et enfants du Pool qui pousse les Américains à agir ainsi pour témoigner *«l'amour et la compassion des USA à l'endroit du Congo»*, a-t-il poursuivi, avant de conclure: *«c'est en des temps difficiles qu'on reconnait ses vrais amis»*.
Le sous-préfet de la localité, Bernard Ndoulou, a remercié, au nom des bénéficiaires, les donateurs pour ce kit qui va aider les populations. Mais, il estime qu'il vaudrait mieux *«apprendre à quelqu'un à pécher plutôt que de lui donner tout le temps du poisson»*.
Selon lui, la nourriture distribuée est un soulagement, mais elle finira; les habits et ustensiles de ménage s'useront, mais si on finançait les petits métiers (menuiserie, maçonnerie, couture, coiffure, etc.), au profit des jeunes désœuvrés, cela les aiderait à se prendre en charge. Ils ne pourront plus ainsi nourrir des velléités de guérilla, les terres de Mayama très fertiles nécessitent des investissements conséquents pour leur mise en valeur. Etudier la possibilité de mécaniser les activités agro-pastorales dans cette localité serait un atout pour sortir ses administrés de la précarité, a conclu le sous-préfet.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU

Santé

Les policiers du GMP font don de leur sang

La collecte de sang, initiée par la Direction générale de la police (DGP), en collaboration avec la Banque de sang de l'hôpital de base de Makélékélé, se poursuit. Plusieurs éléments du Groupement mobile de la police (GMP) ont participé à ce geste humanitaire le 8 février 2019 dans leur caserne à Brazzaville, pour fournir à cet établissement hospitalier une importante quantité de sang afin de lui permettre de faire face à certains cas d'urgences médicales liées au manque de sang.

Pendant le don de sang

Ce don nous fait plaisir parce que dans notre centre nous avons plus de demandes que d'offres, ce qui veut dire qu'on est incapable de satisfaire tout le monde. Notre objectif est d'enregistrer zéro mort pour manque de sang. Je demande ainsi à tous ceux qui aiment faire don de leur sang de se mobiliser pour sauver des vies humaines. Notre souhait est que cela se fasse tous les trois mois pour éviter la pénurie de sang», a indiqué le Dr Ndala, chef de poste, qui, en outre, a expliqué la procédure à suivre pour devenir donneur de sang et obtenir la carte de donneur.

Le commandant du GMP, le colonel de police Guy-Jonas Tsiba, a fait savoir que son groupement exécutait les instructions du directeur général de la police qui dans le cadre de la police de proximité, a souhaité le don du sang à la population, car donner du sang, c'est sauver des vies humaines. *«Dans notre façon de faire il y a un partenariat entre nous et la population, donc chacun apporte et l'autre reçoit. Et pour apporter, nous, personnel du GMP sommes présents et répondons généralement à l'appel qui consiste à offrir du sang, ce n'est qu'une partie de notre métier consistant à assister la population en donnant notre sang»*, a-t-il expliqué.

Dans le cadre de nos activités futures qui vont émailler le 30e anniversaire du GMP, a-t-il ajouté, il est prévu une action d'assistance à la population..
Pour les personnels du GMP, le geste philanthropique accompli en faveur de cet hôpital est une volonté de contribuer à la bonne santé des citoyens et à sauver des vies *«Il faut donc donner son sang et surtout ne pas avoir peur; les médecins sont-là pour nous orienter Je salue cette initiative et j'encourage notre hiérarchie à continuer ainsi»*, a affirmé le sous-lieutenant de police Précieux Anguima-Oko, commandant la cinquième compagnie du GMP.

Alain-Patrick MASSAMBA

Vie associative

Le président des AET en visite de travail à l'EMPGL

Lors de l'assemblée générale élective du 18 novembre 2018 au palais des congrès de Brazzaville, qui l'a porté à la tête de l'Association des anciens enfants de troupe (AET), Remy Ayayos Ikounga déclarait: *«la tâche était immense mais que le bureau prenait l'engagement de tout mettre en œuvre, pour combler les attentes des membres de l'association et faire franchir ainsi d'un palier supplémentaire leur organisation».* Remy Ayayos Ikounga a effectué vendredi 8 février dernier, une visite de travail à l'Ecole militaire préparatoire Général Leclerc (EMPGL), pour s'imprégner des conditions de travail et d'apprentissages dans cet établissement.

Après la visite de l'établissement

Avant d'effectuer la visite guidée de l'établissement, le commandant de l'EMPGL, le colonel Raphaël Ngoubou a présenté à son hôte les axes prioritaires de l'école dont il a la charge. Entre autres priorités, la restauration pour servir aux apprenants, un repas de qualité et en quantité suffisantes, la santé afin que les enfants de troupe reçoivent des soins appropriés, en cas de maladie; l'assainissement des lieux qui est un impératif. Les enfants de troupes se chargent de nettoyer leur environnement pour l'hygiène qui convient; il s'engagent à un rendement scolaire et sportif en travaillant tant sur la formation intellectuelle que sur l'éducation physique et sportive; il se plient à la discipline pour permettre de développer en l'individu le réflexe élémentaire du soldat dans une caserne. Car *«le maître mot dans une caserne c'est la discipline»*, a indiqué le commandant de l'école.
Le président Remy Ayayos Ikounga, en compagnie de sa délégation et du commandant de l'école, a fait la ronde de l'institution, du restaurant à l'infirmerie en passant par les différentes installations sportives, le réfectoire, la bibliothèque, la salle multimédia, etc. Pour toucher du doigt les problèmes logistiques auxquels est confrontée cette école.
A l'issue de la visite, Remy Ayayos, réagissant aux préoccupations de la presse, a déclaré: *«nous venons humblement en appoint, pour accompagner la marche de cette école.»* Il a reconnu les efforts déployés par le Gouvernement en garantissant son bon fonctionnement, malgré les temps difficiles. *«Nous sommes tellement redevables à cette prestigieuse institution que nous devons mettre au cœur de nos préoccupations sa marche et son fonctionnement»*, a-t-il dit en prenant l'engagement de mobiliser autant qu'il le pourra, toute la communauté des anciens enfants de troupe, forte de plus de 4.000 membres nationaux comme internationaux.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU & Gad TATI *(stagiaire)*

ETUDE de Maître Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126/E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

SANT TELECOM FZ LLC CONGO
Société A Responsabilité Limitée
AU CAPITAL DE UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Siège Social: 1970, Rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moungali/BRAZZAVILLE
RCCM CG-BZV-01-2019-B 12-00007

Aux termes des actes sous seing privé reçus en dépôt par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 03 novembre 2018, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Poto-Poto en date du 19 décembre 2018, sous Folio 234/2 n°2079, il a été constitué une société dénommée SANT TELECOM FZ LLC CONGO dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Capital: 1.000.000 F. CFA ;
Siège: Brazzaville, 1970, Rue Vindza, Plateau des 15 ans, Moungali;
Objet: Toutes activités de lobbying, de facilitateur, de médiateur et de conseil en affaires; Le développement de relations commerciales avec des investisseurs en association avec des établissements financiers; Le conseil en stratégie dans le domaine financier et analyse de marché; La prise de participation par la création, l'exploitation de tout fonds de commerce ou établissement; La conception, les études et la gestion des projets; L'assistance et le conseil aux Maître d'ouvrage; Le contrôle technique et le suivi des ouvrages; Les études de prix et de passation de marché dans le BTP; Toutes autres activités relatives aux secteurs suivants: l'étude de l'impact environnemental, la sécurité environnementale, la qualité, les études de sol; L'élaboration de business plan et la recherche de financement pour des investissements immobiliers, industriels et aéroportuaires pour le compte des Etats, agence et autorités aéronautiques; L'audit et le conseil dans le domaine de prévention et de la sécurité; Le renforcement de capacités dans le domaine des marchés publics; L'analyse des politiques, des réformes administratives et du secteur de la sécurité; La décentralisation et la gouvernance locale; La formation, l'appui-conseil et coaching; La planification et la veille stratégique; L'accompagnement, l'orientation et la proposition de solutions dédiées et innovantes aux autorités et entités aéronautiques dans le domaine aéronautique, économique et stratégique; Les missions d'assistance aux maitres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, bureaux d'études dans divers domaines; L'ingénierie environnementale; Les études aéronautiques et extra aéronautiques; La réorganisation ou la conduite de projet à haute technologie (formation, sûreté de fonctionnement, qualité des chaînes de production, revue de fonctionnelle des structures organisationnelles); La direction et l'ordonnancement des projets; Le conseil en organisation, les protocoles de tests et d'essais; Le recrutement pour les métiers de l'aéronautique; Le recrutement pour les métiers de l'aéronautique; La prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés sénégalaises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. Le conseil aux entreprises sous toutes ses formes; Toutes activités afférentes à l'élaboration de Business Plan, aux systèmes de contrôle et de reporting, au diagnostic et l'évaluation des entreprises; Toutes opérations dans le domaine de l'étude de projets d'investissement, de conseil en gestion et de marketing ainsi que l'assistance et le suivi des projets; La conception, le développement, la réalisation, la vente de tout projet ou études de faisabilité dans le domaine de la communication, de la stratégie d'entreprise et de la gestion; L'audit financier et organisationnel; Le courtage, le négoce, la sous-traitance ainsi que toutes activités de prestation de services en matière d'ingénierie;
Durée: 99 années.
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n° CG-BZV-01-2019-B 12-00007 du 25 janvier 2019.
Gérance: Monsieur GUEYE Moustapha Yacine est nommé Gérant de la Société.
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

C2A Conseils Associés en Afrique Congo
Cabinet de Conseil Juridique et Fiscal

Le cabinet C2A organise un séminaire d'information sur les innovations de la loi de finances pour l'exercice 2019 et de présentation du nouveau Code Général des Impôts 2019 le :

Vendredi 15 février 2019 de 9 heures à 13 heures

A l'hôtel DOUBLETREE, BY HILTON – Situé au 127, avenue Denis LOEMBA à Pointe Noire

Pour les modalités pratiques et financières, bien vouloir nous contacter par :

Email, à l'adresse suivante : yangossio@c2a-ci.com; ou

Au: **06 510 21 11/06 953 97 97** ;

OFFRE D'EMPLOI

AMBASSADE DES ETATS-UNIS - BRAZZAVILLE
ANNONCE NUMERO 019-001

OFFRE D'EMPLOI POUR LE POSTE DE : Superviseur du Service Courrier
Grade - FSN-06
Contrat à Durée Indéterminée

DATE D'OUVERTURE: 11 Février 2019
DATE DE CLOTURE: 25 Février 2019

L'Ambassade des États Unis à Brazzaville recherche un individu ayant un Bac et une bonne maitrise de la langue anglaise et du français. Sous la supervision du responsable de la gestion de l'information, l'intéressé(e) sera en charge du service courrier, du standard téléphonique et sera responsable de la sécurité des transports et de la liaison pour toutes les expéditions des valises diplomatiques à destination et en provenance du poste. L'intéressé(e) supervisera directement l'opérateur téléphonique et le commis au courrier. Pour de plus amples informations concernant cette offre d'emploi, prière de visiter notre site internet: https://cg.usembassy.gov/embassy/jobs/ Ou de contacter le bureau des Ressources Humaines aux numéros suivants: 06-612-2000/06-612-2109/06-612-2143/06-612-2133

Veuillez adresser vos candidatures en Anglais uniquement.

AU:
Management Officer
U.S. Embassy Brazzaville–Boulevard Denis Sassou N'Guesso
N°: 70-83 sections D (Face Maternité Blanche Gomez) Bacongo, Centre-Ville. Brazzaville, Republic of Congo

Ou par email: BrazzavilleHRjobs@state.gov

Merci pour votre intérêt et Bonne chance!

CHAMBRE DEPARTEMENTALE DES NOTAIRES DE POINTE-NOIRE
OFFICE NOTARIAL MAITRE PAUL BERNARD BATIA
B.P.: 4613 – Tél.: (242) 05.534.46.83 - E-mail: secretariatoffice14@gmail.com -98, Avenue Linguissi PEMBELLOT
Rond-Point ex-«BATA», à côté de l'immeuble des Officiers 9 étages- Pointe-Noire-Congo
Paul Bernard BATIA, Notaire

INSERTION LEGALE

Suivant acte authentique reçu par Maître Paul Bernard BATIA, Notaire soussigné, le 26-01-2018, et enregistré à Pointe-Noire, le 19-03-2018, il a été constitué une société commerciale aux caractéristiques suivantes:

Dénomination: «RBLC GROUPE»;

Forme sociale: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (S.A.R.L.U.);

Associé Unique: Monsieur Marcel TABUNA;

Capital social: Un million (1.000.000) de Francs CFA de cent (100) parts de dix mille (10.000) Francs CFA de valeur nominale;

Siège social: Avenue Denis NGOMA, Immeuble grain de sénevé, Quartier Centre-Ville, Arrondissement 1, Lumumba, Pointe-Noire - République du Congo;

Objet social: Toutes les activités dans le domaine de l'ingénierie, de l'informatique et du conseil.

Durée: (99) années, à compter de son immatriculation.

Pour avis,

Le Notaire.

Orchestre Les Bantous de la capitale/Fondation Kallé

Le best-of des chansons de Grand Kallé est dans les bacs

Grâce à la Fondation Kallé, entre septembre et novembre 2018, quelques membres de l'orchestre Les Bantous de la capitale se sont claquemurés dans un studio à Brazzaville. Pour concocter le volume 1 du best-of des chansons du chanteur de la République Démocratique du Congo, Grand Kallé (Joseph Athanase Kabasele Tshamala, à l'état civil), le père de la musique congolaise moderne, et fondateur de l'orchestre African Jazz. L'œuvre inédite a été officiellement larguée sur le marché vendredi 8 février dernier, à Brazzaville. C'était en présence de Claudia Sassou-Nguesso, présidente de la Fondation Kallé et génitrice du projet Pont sur le Congo Grand Kallé par les Bantous de la capitale.

Claudia Sassou-Nguesso lançant officiellement l'album sur le marché

La présentation des membres des Bantous ayant participé au projet

Une bonne brochette d'artistes des Bantous de la capitale ayant pris part au projet, dont le patriarche Edo Ganga, était également présente. Quelques membres de la famille biologique de Joseph Kabaselé, notamment sa fille aînée, Guy Guy, ont également gagné la rive droite du fleuve Congo pour la circonstance.

Le premier volume de l'album des chansons de Kallé chantées par Les Bantous comprend vingt titres.

Vendu à 10 000 F. CFA, il est disponible, exclusivement, à la FNAC et à Bono Music (Brazzaville), en CD, accompagné de deux clips des chansons «Mosselebende to bolingo» et «Ebale ya Congo».

«Mon père était un homme de toutes générations, un homme qui aimait tout le monde, il était très généreux aussi…Je vous remercie pour tout ce que vous avez fait pour mon père. En tout cas, je suis très émue», a témoigné Guy Guy Kabasélé, tout en remerciant les géniteurs de ce projet.

«J'ai connu Grand Kallé, quand je suis allé à Léopoldville (ndlr: actuelle Kinshasa) et je l'ai accompagné au studio Opika. Il a révélé en moi quelque chose de sublime. C'est à ce moment que j'ai commencé à murmurer, j'ai commencé à penser, et je suis rentré dans le monde de la chanson, j'ai commencé à composer des textes. Ce monsieur m'a inspiré, je suis devenu chanteur. Voilà qu'au fil du temps, à 86 ans, Les Bantous de la capitale, dans leur interprétation que je trouve géniale, ont révélé en moi ce sentiment de jeunesse, la manière que je vivais avec Grand Kallé, dans nos escapades de jeunesse. Les Bantous ont réussi dans leur interprétation, ils ont révélé en moi des choses extraordinaires», a pour sa part, commenté Edo Ganga.

Interpréter un virtuose comme Grand Kallé n'est pas chose aisée, a reconnu Fregh Ganga *«Le salopard de la salsa»,* chanteur des Bantous de la capitale. *«Je sens une certaine charge musicale sur moi. Je ne comprends pas, je n'en reviens pas (…) tout ce travail, quand je l'ai fait en studio, c'était sous le stress. Vraiment parce que c'était une mission difficile, une grande responsabilité. Chanter Kallé! Me choisir, moi! Mais par où commencer, par où finir. Donc, jusqu'à présent, je n'en reviens pas. Merci qu'il m'eusse prêté au moins une partie de son âme chantante, qui a fait de moi un chanteur. Aujourd'hui, je chante Kallé devant les Congolais, devant l'humanité…»,* a-t-il lâché.

Véran Carrhol YANGA

ETUDE de Maitre Jean Marie MOUSSOUNDA
Notaire à Brazzaville
1er étage immeuble City Center, Centre-ville, B.P.: 14771
Tél.: (00242) 81.18.93; 06.664.83.17; 05.522.06.60
NIU: P2005110002540126
E-mail: moussoundajeama@gmail.com
REPUBLIQUE DU CONGO

FERME INTEGREE BOK-VILLAGE
EN SIGLE «FIB-SARL»
Société A Responsabilité Limitée
AU CAPITAL DE un MILLION (1.000.000) FRANCS CFA
Siège Social 24, Rue Yaba, Talangai
Email: bok-vilage@gmail.com
BRAZZAVILLE
RCCMCG-BZV-01-2019-B13-00017

CONSTITUTION

Aux termes des actes reçus par Maître Jean Marie MOUSSOUNDA, en date à Brazzaville du 18 janvier 2019, dûment enregistrés à Brazzaville, aux Domaines et Timbres de Talangaï, en date du 22 janvier 2019, sous Folio 015/01 n°013, il a été constitué une société dénommée: FERME INTEGREE BOK-VILLAGE dont les caractéristiques sont les suivantes:
Forme: Société A Responsabilité Limitée;
Capital: 1.000.000 F. CFA;
Siège: Brazzaville, 24, Rue Yaba, Talangaï;
Objet: Commercialisation des produits de bétails, agricoles et d'élevage, production des céréales et horticulture, transformation agroalimentaire, Import-export;
Durée: 99 années;
RCCM: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville sous le n°CG-BZV-01-2019-B13-00017 du 25 janvier 2019;
Gérance: Monsieur LONDONGO Guy Noël, en qualité de Gérant de la Société;
Monsieur BONGOU EKOULA Alphonse, en qualité de Co-gérant de la Société;
Dépôt de deux expéditions des statuts a été entrepris au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, conformément à la loi.

Pour insertion,

Maître Jean Marie MOUSSOUNDA

Industries culturelles et créatives

Se rapprocher des artistes et opérateurs culturels et mieux cerner leurs problèmes

La rencontre des opérateurs culturels et gestionnaires des industries culturelles avec la Direction des industries sur «la problématique du développement des industries culturelles et créatives au Congo» s'est déroulée, le vendredi 8 février 2019, à Brazzaville.

L'objectif visé était de deux ordres: se rapprocher des artistes et opérateurs culturels en vue de les informer que leur tutelle ne peut fonctionner sans eux. Et leur montrer l'utilité de leur apport dans l'élaboration des textes juridiques parce qu'étant les premiers concernés dans ce qui se fait au ministère de la Culture et des arts.

Mme Emma Mireille Opa-Elion (au premier plan)...

... et les participants à l'atelier

Le second objectif : aboutir à l'identification des opérateurs culturels, car depuis 2011, l'Organisation internationale de la Francophonie a organisé une collecte de données en matière d'industries culturelles non actualisées aujourd'hui.

Cette rencontre, a dit Jean-Bruno Obambi, directeur des industries culturelles et des maisons de la culture au ministère de la Culture et des arts, *«est venue pour rappeler aux opérateurs culturels qu'il est de bon aloi qu'on actualise de commun accord ce répertoire de collecte de données qui est une boussole pour regarder l'évolution des industries culturelles du point de vue économique et social.»*

Le directeur de la Manufacture d'art et d'artisanat au ministère de la Culture et des arts, Jean-Médard Nkouka, pense que cette réunion leur a permis de passer au vitriol leurs problèmes et chercher à les harmoniser avec ceux qui les vivent sur le terrain. *«La Direction générale des arts et des lettres, par le biais de sa direction centrale des industries culturelles et des maisons de la culture, a pensé donner le ton après plusieurs mois d'errance sans local. Maintenant que le local a été trouvé et les conditions de travail mises au point, il fallait passer à la phase de travail sur les industries culturelles»,* a-t-il déclaré.

Selon lui, il a été question *«d'aller vers les opérateurs culturels pour leur dire que nous existons, et que l'Etat a une structure appelée Direction des industries culturelles et des maisons de la culture dans laquelle les opérateurs culturels sont la matière première de travail. En bon manager, il était normal qu'aujourd'hui, on rencontre ceux qui nous facilitent la création des émotions et aiguisent notre sensibilité.»*

La directrice générale des Arts et des lettres, Emma Mireille Opa-Elion, a rappelé aux hommes de la presse, aux cinéastes et aux agents et cadres du ministère de la Culture qu'ils sont tous les maillons d'une même chaîne. *«Si le producteur ou le cinéaste ne monte pas un film, moi avec le ministère, je ne peux pas parler du cinéma congolais. C'est une première rencontre, et le but c'est de faire qu'à partir de ce jour, nous ne puissions plus nous séparer, et cherchons à avancer. C'est pour cela que je dis aux producteurs, acteurs, etc., nous sommes appelés à travailler ensemble. Ce matin, c'était une réunion de prise de contact, mais nous pourrons organiser d'autres rencontres»,* a-t-elle lancé.

La plupart des opérateurs culturels qui ont pris part à cette rencontre ont salué l'initiative et souhaité qu'elle puisse se répéter le plus vite possible pour le bien de tous.

Alain-Patrick MASSAMBA

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°005 / DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE D'ELABORER LES TEXTES D'APPLICATION DE LA LÉGISLATION ET DE LA RÈGLEMENTATION ACTUALISÉE EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'HABITAT.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-020-SC-SFQC

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Recrutement d'un consultant chargé d'élaborer les textes d'application de la législation et de la règlementation actualisée en matière d'urbanisme et d'habitat».
2. Les services de consultant («Services») consistent d'une manière générale à produire des projets de textes d'application du code de l'urbanisme et de la construction, adaptés, cohérents et applicables.
Il s'agit spécifiquement de:
- Réviser et déterminer les documents normatifs d'urbanisme et leurs portées juridiques, en prenant en compte les préoccupations d'un développement harmonieux et durable des villes et des agglomérations, de gestion de l'environnement et des risques de catastrophes urbains;
- Etablir, en lien avec la loi, un assortiment des textes règlementaires d'urbanisme et de construction actualisés, cohérents, codifiant tous les aspects significatifs actuels sur les principaux enjeux urbains;
- Déterminer clairement le partage des rôles et des responsabilités entre les acteurs dans les phases d'élaboration des documents d'urbanisme ou d'instruction des autorisations d'urbanisme, etc.
3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de «Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 1er mars 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville – République du Congo.
Tél: 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET N°006/ DURQuaP /2019
REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT CHARGE DE REALISER L'AUDIT INSTITUTIONNEL DU SECTEUR URBAIN.

N° de Prêt: BIRD 8588-CG
N° de référence: CG-DURQuaP-062-SC-SFQ

1. Le Gouvernement de la République du Congo a reçu un financement de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce prêt pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant «Recrutement d'un consultant chargé de réaliser l'Audit institutionnel du secteur urbain».
2. Les services de consultant («Services») consistent d'une manière générale d'améliorer la coordination du processus de décision des différents partenaires intervenant dans le secteur urbain et de formuler un plan d'ajustement prioritaire des interventions du secteur urbain adossé à un programme d'investissements urbains prioritaires triennal.
Il s'agit spécifiquement de:
- définir les rôles et responsabilités de chaque intervenant du secteur urbain pour faciliter la prise de décision;
- réaliser une analyse des performances (forces, faiblesses, contraintes, opportunités) de chaque institution concernée;
- déterminer les capacités organisationnelle et financière de chaque institution concernée;
- déterminer les mesures de redressement à prendre pour chaque intervenant afin de résoudre les problèmes identifiés par les différents audits et diagnostics;
- proposer un plan de renforcement des ressources humaines tenant compte des potentialités de chaque institution;
- produire un manuel de procédures budgétaires et comptables rédigé et mis à la disposition de chaque intervenant.
3. La Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral/Projet de Développement Urbain et de Restructuration des Quartiers Précaires (DURQuaP) invite les firmes de consultants («Consultants») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des Services. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont: (i) qualifications pour exécuter les services pressentis (références de l'exécution de contrats analogues, etc.); (ii) capacités techniques et en personnel (personnel permanent); (iii) domaines d'intervention ainsi que les années d'expériences et les références des clients bénéficiaires des prestations décrites. Les firmes ne doivent pas inclure dans la manifestation d'intérêt des curriculums vitae.
4. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions du paragraphe 1.9 des «Directives: Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des Prêts de la BIRD et des Crédits et Dons de l'AID» édition de janvier 2011, révisé en juillet 2014, («Directives de Consultants»), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.
5. Les Consultants peuvent s'associer avec d'autres firmes pour renforcer leurs compétences respectives en la forme d'un groupement solidaire ou d'un accord de sous-traitant.
6. Un Consultant sera choisi selon la méthode de «Sélection Fondée sur la Qualité (SFQ)» telle que décrite dans les Directives de Consultants.
7. Les Consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes: du lundi au vendredi de 09 h à 14 h.
8. Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées à l'adresse ci-dessous en personne, par courrier, par facsimile ou par courrier électronique au plus tard le 1er mars 2019 à 12 h 00 (heures locales)

Secrétariat DURQuaP
A l'attention du Coordonnateur
Cellule d'Exécution des Projets en Partenariat Multilatéral, 5ème étage Immeuble Cheick TAMBADOU (à côté de l'Hôtel King Maya); Croisement Route de la Base militaire avec le Boulevard Denis SASSOU N'GUESSO; BP: 14 729 – Brazzaville
République du Congo.
Tél : 22 613 90 36 / (+ 242) 05 776 90 57 / 06 667 22 29
Email: cepdurquapdggt@gmail.com

Le Coordonnateur du Projet,

BATOUNGUIDIO. -

Football/ Championnat de Ligue 1

La chute de V.Club-Mokanda fait la joie du CARA

On a joué, le week-end dernier, pour la dixième journée au championnat national de football de Ligue 1. S'il y a tassement en tête de peloton où V.Club-Mokanda de Pointe-Noire a passé le témoin au CARA qui a réalisé un carton face à l'AS Cheminots de Pointe-Noire, par contre la compétition continue à se sevrer dangereusement de son traditionnel public.

Le Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT) qui tient sa session de février a du grain à moudre. Face à l'indigence technico-tactique des acteurs lors de certaines rencontres, les matchs se déroulent devant des gradins quasiment désertes et tristes. Où sont passés les virtuoses du football congolais? Les staffs techniques sont sommés de les restituer à notre football, pour éviter que celui-ci ne tire de plus en plus et définitivement vers le bas.

L'Interclubien Panda-Ndombassi marque sans crier gare et provoque la chute de V.Club-Mokanda

Mais, des courageux s'obstinent à ne jamais divorcer d'avec ce football. Ils ont été témoins de quelques événements qui ont défilé sous leurs yeux: des clubs pavoisant, d'autres désillusionnés.

Les militaires d'Inter Club se seraient-ils définitivement réveillés? Après leur succès aux dépens du CARA la journée précédente, ils ont fait ramper, cette fois, V.Club-Mokanda.

Le but de Makouala ayant ouvert la voie du succès de JST

Toutefois, il faut signaler toutes les peines du monde qu'Inter Club a eu pour contenir leur adversaire en première mi-temps.

La deuxième période de jeu, plus ou moins équilibrée, a été fertile en maladresses. Excepté la 56e minute de jeu quand Cedrick Panda-Ndombassi a tiré son épingle du jeu, inscrivant l'unique but de la partie: 1-0, pour Inter Club.

C'était l'unique match du samedi 9 février, FC Kondzo-Tongo FC étant décalé, en raison du déplacement du Tongo FC à Owando, jeudi 7 février, où l'AS Otohô l'a enseveli sous une avalanche de buts : 4-0.

En relayant l'Inter Club et V.Club-Mokanda sur l'aire de jeu de Massamba-Débat, dimanche 10 février, JST et l'AC Léopards ont beaucoup agacé le petit carré d'inconditionnels piaffant d'impatience dans les gradins. Parce que la prestation de leurs favoris n'était pas à la hauteur de leur réputation. Il n'empêche Son réalisme, bien que tardivement, a permis à JST de faire sauter le verrou des Fauves du Niari, dans les cinq dernières minutes de la partie, par Oxy Makouala (85e) et Ngambou (87e).

Le dernier match disputé à Massamba-Débat a accouché de l'imposante et somptueuse victoire du CARA de Brazzaville aux dépens de l'AS Cheminots de Pointe-Noire: 4-0.

D'un but à zéro (but de Jason Boukanga, 17e) à la mi-temps, le score a vertigineusement évolué pour atteindre quatre buts de facture libellée, Bayindoula-Nkongo (51e), Jérémy Mbouyi (58e) et Jason Boukanga (75e) étant passés comme une lettre à la poste: 2-0, 3-0 et 4-0.

A signaler le match nul ('0-0) ramené de Pointe-Noire par l'Etoile du Congo face à Nico-Nicoyé et la victoire de Patronage Sainte-Anne aux dépens de La Mancha (3-0).

Jean ZENGABIO

Rappel des résultats:

Inter Club-V.Club-Mokanda (1-0), JST-AC Léopards (2-0), CARA-AS Cheminots (4-0), Nico-Nicoyé-Etoile du Congo (0-0), La Mancha-Patronage Sainte-Anne (0-3).

Classement officieux:

1. CARA (19 points, +9). 2. Etoile du Congo (18 points, +9). 3. V.Club-Mokanda (18 points, +8). 4. Diables-Noirs (18 points, +4, -1 match). 5. AS Otohô (17 points, +15, - 3 matchs). 6. JST (14 points, 0). 7. Inter Club (13 points, -3, - 1 match). 8. Nico-Nicoyé (12 points, -3). 9. FC Kondzo (11 points, -7). 10. Tongo FC (10 points, -3). 11. AS Cheminots (10 points, -7). 12. Patronage Sainte-Anne (9 points, 0). 13 AC Léopards (7 points, -8). 14. La Mancha (5 points, -12, - 1 match).

Le saviez-vous?

AS Otohô depuis samedi au Maroc

L'AS Otohô du Congo a quitté Brazzaville samedi 9 février 2019 pour rallier Rabat (Maroc). Ce, en prévision de la deuxième journée des matchs de poules de la Coupe de la Confédération. Le champion congolais sera l'hôte du Raja AC de Casablanca, mercredi 13 février 2019.

Le Comité exécutif de la FECOFOOT en conclave

Il se tient depuis samedi 9 février une session du Comité exécutif de la Fédération congolaise de football (FECOFOOT). Les conclusions ne seront publiées qu'après une quinzaine de jours. Les membres examinent, entres autres points à l'ordre du jour, les textes organiques de leur association, les statuts des corps de métier, le contrat avec l'équipementier Macron, celui du sélectionneur national. Ils planchent aussi sur les préparatifs des prochains matchs, en mars prochain, des sélections nationales (A et U23)...

Bertrand Traoré, l'Africain le mieux payé de Ligue 1!

Comme chaque année, le journal français L'Equipe a publié vendredi 8 février son classement annuel des salaires les plus élevés de Ligue 1. Africain le mieux payé en 2017/18 mais prêté cette année par Monaco à l'Inter Milan, le Sénégalais Keita Baldé laisse son trône à l'ailier burkinabè de l'Olympique de Lyon, Bertrand Traoré. L'Etalon perçoit un salaire estimé à 290 000 euros brut mensuels, ce qui le classe à la 30e place du championnat, loin derrière le podium Neymar-Mbappé-Cavani.

Coup de tonnerre, Ismaïly réintégré

Gros retournement de situation dans l'édition 2018/19 de la Ligue des champions africaine: après avoir exclu Ismaily de la compétition le 23 janvier, la Confédération africaine de football (CAF) a annoncé dimanche 10 février que le club égyptien a été réintégré suite à son appel! Ismaily avait été sanctionné suite aux jets de projectiles de ses supporters qui ont empêché le match face au Club Africain (1-2) d'aller à son terme. Mais, la CAF a indiqué qu'à la lecture du règlement, le critère pour sanctionner une équipe n'est pas l'arrêt du match en soit mais «l'invasion du terrain ou une agression contre l'équipe visiteuse». Or, ces deux types d'infractions n'ont pas été constatés ce jour-là. Par conséquent, le jury d'appel a prononcé la réintégration d'Ismaily dans le groupe C (Constantine, TP Mazembe, Club Africain).

Nostalgie

Mouyabi "Shaleur" se rappelle son parcours de footballeur

Célestin Mouyabi «Shaleur» est un ancien international congolais de football. Ce grand nom a évolué au Kotoko de Mfoa, avant d'embrasser le professionnalisme en France. Il se rémémore sa carrière, depuis son enfance jusqu'aux années de gloire, et porte un regard sur le football de ces dernières années. Nous lui laissons la parole.

Célestin Mouyabi «Shaleur», parlez-nous de votre carrière: quel regard portez-vous sur le football de ces dernières années?

**Il est facile d'en parler. C'est comme un enfant qui atteint l'âge scolaire: il ne peut pas commencer par le CP2. Il commence toujours par le CP1. Moi, je suis passé par le football de la rue appelé «Mwana-foot». Je l'ai découvert au village, à 8 ans. Tout jeune, je jouais déjà avec les grands. Quand j'arrive à Brazzaville en 1967, je joue dans un club appelé «Ardoise", une équipe du Plateau des 15 ans constituée en majorité des joueurs anciens enseignants. Le nom d'Ardoise, parce qu'ils étaient en contact avec la craie. Je me suis ensuite engagé dans Kotoko de Mfoa, toujours le foot-pelote. Après quatre années, nous avons fait le «mwana-foot A»: gros ballon, pieds-nus sur des terrains aux dimensions olympiques. Puis, Kotoko de Mfoa accède en 2e division. Champions de Brazzaville, nous sommes montés en 1978 en 1ère division nationale. Malheureusement, l'équipe est redescendue parce qu'ayant occupé les dernières places. En 1980, nous sommes remontés en 1ère Division et avons remporté le titre de champion du Congo en 1982. En 1983, Dieu sachant faire les choses, je suis parti en France où j'ai joué en 2e Division. J'ai évolué dans au moins cinq équipes. Ensuite, je suis revenu chez moi, pour avoir un pied au Congo et un pied en Europe. J'ai joué aussi au Gabon, dans AS Sogara (1990-1991). J'ai terminé ma carrière en France en 1995.

A quels postes aviez-vous évolué?

**Mon poste de prédilection au village était le 10. Balle au pied, personne ne me résistait; je pouvais dribbler n'importe qui. On me surnommait Kopa. Arrivé à Brazzaville, comme j'avais dit à mon premier entraîneur que j'étais défenseur, il m'a placé latéral gauche parce qu'étant gaucher. Comme j'avais les gestes d'un attaquant, cela m'a réussi. Ensuite j'ai joué libero. C'est à ce dernier poste que j'ai fait presque toute ma carrière.

Quels souvenirs marquants gardez-vous de votre carrière?

**Chose prédite quand j'étais encore gamin: le titre de champion du Congo, en la saison 1982-83. Il y a ensuite le long voyage des Diables-Rouges en Chine, en 1978, pour y disputer le Tournoi de la Grande Muraille. J'ai eu la chance d'être sélectionné bien qu'évoluant encore en deuxième division, ce qui était rare. Enfin, lorsqu'on vous paye le billet pour aller en Europe, c'est déjà quelque chose.

Que pensez-vous du football congolais, ces dernières années?

**Il se meurt. Les joueurs aiment-ils vraiment le football? Ont-ils l'amour du maillot? On a le sentiment qu'ils ne viennent que pour gagner de l'argent. C'est un gros souci. Quant aux dirigeants, ceux d'une certaine époque avaient une affection presque congénitale pour leurs clubs respectifs. Quand ils se disaient «Cara», par exemple, ils restaient «Cara» toute leur vie. Si vous allez de gauche à droite, quel est le club de prédilection que vous aimez et qu'apportez-vous à ce club? Repartons au carrefour. N'ayons pas honte. Nous avons eu des grands joueurs par la voie du «mwana-foot». A Moungali, nous avons vu sortir Nkouka "Matins", Moundane, Mouyabi «Shaleur», etc.; à Bacongo: Massengo, Bonazebi… ; à Poto-Poto, Diantalou… Ils étaient nombreux qui sont sortis du «mwana-foot». Mon ambition est de relancer le mwana-foot au Congo. Je le dis, je le prône. C'est là où il y a le talent.

D'où vient le surnom de «Shaleur»?

**C'est au cours d'un match interclasses. A l'époque, il y avait des matches CE1 contre CE2, CM1 contre CM2. Je venais d'arriver à Brazzaville. Ce jour-là, notre numéro 10 étant absent, on m'a fait entrer en cours de jeu grâce à un ami du Plateau des 15 ans, Cyril Bakana: *«Monsieur, faites entrer ce garçon»*. Notre enseignant hésita: *«Il est trop petit. Peut-il soutenir le choc, contre les grands du CM2?». «Mettez-le et vous allez voir»*, insista mon ami. J'étais tout petit, mais trapu. La première balle, j'ai mis en déroute presque toute l'équipe, dribblé le gardien et marqué le but. Une jeune fille, Angèle Mbemba, commentant mon exploit en langue vernaculaire, s'exclama: «Lungila lue nandi!». Traduction en lari: *«Cet enfant met la chaleur à ses adversaires". Depuis ce jour-là, on ne m'appelle plus que par le surnom Shaleur. J'ai tout juste changé l'orthographe, par fantaisie, en l'écrivant avec un "S" à la place de "C".»*

Mouyabi «Shaleur»

Propos recueillis par Philippe* MOUNGUIALA *(Ancien gardien de but d'«Ardoise»)

REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET EAU ELECTRICITE ET DEVELOPPEMENT URBAIN (PEEDU)

Cofinancement Congo/Banque Mondiale

BP 2099 - Brazzaville

Tél : [00 242] 05 556 87 87 - Email: pedu_congo@yahoo.fr

RESUME EXECUTIF DE LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) POUR LA CONSTRUCTION DE TRENTE NOUVEAUX POSTES A BRAZZAVILLE

A. Brève description du projet

Le Projet Eau Electricité et Développement Urbain (PEEDU) est une initiative du Gouvernement de la République du Congo qui bénéficie l'appui de la Banque Mondiale et qui repose sur deux financements dont le montant global est d'une contre-valeur de 275,5 millions de dollars US: le financement initial d'un montant d'une contrevaleur de 125,5 millions de dollars US et le financement additionnel d'un montant d'une contrevaleur de 150 millions de dollars US.

L'objectif global du projet est d'améliorer l'accès durable des habitants des zones ciblées des villes de Brazzaville et Pointe-Noire aux services d'infrastructures de base, à l'eau potable et à l'électricité.
Les principales activités qui concernent les travaux de construction des postes de transformation sont:

- la construction des bâtiments de chaque poste (Génie Civil);
- la fourniture et équipement électrique de chaque poste;
- le raccordement de chaque poste au réseau HTA/BT existant;
- L'implantation des luminaires sur les poteaux autour de chaque poste.

Le présent sous projet concerne la construction de trente (30) postes de transformation d'électricité à Brazzaville.

B. Enumération des impacts du projet

- Impacts majeurs et moyens du projet
• Détérioration de la qualité de l'air pendant les travaux due aux émissions de poussière, de fumées et de gaz d'échappement;
• Amélioration de conditions de vie des populations des deux régions et la création d'emploi et des activités génératrices de revenus pour les jeunes, les femmes…;
• Perturbation de la structure des sols et leur contamination par des déchets solides et liquides;
• amélioration de la qualité de l'électricité distribuée aux populations;
• préservation des appareils et équipements électriques contre les dégradations dues aux baisses de tension;
• amélioration des conditions de travail pour certains travailleurs indépendants qui utilisent l'électricité dans leurs activités professionnelles (soudeur, tôlier, restaurateurs, barman, etc.) ainsi qu'au niveau de certains services (Centres de Santé);

- Risques liés au projet
• la pollution des sols par la production de déchets spéciaux (huiles de vidanges usagées, eaux usées des bases – vie) et de déchets solides des chantiers et la destruction de leur structure pendant les travaux due aux multiples passages des engins;
• les risques de pollutions accidentelles des sols et cours d'eau;
• la santé et la sécurité de la population et des travailleurs pourront être affectées surtout pendant les travaux par les mouvements des engins;
• Risques d'accidents et des blessures, les risques des maladies respiratoires et les risques de propagation des infections sexuellement transmissibles (IST) et du VIH/SIDA;
• Risques des violences basées sur le genre (VBG);
• Risques d'utilisation des jeunes de moins de 18 ans dans les chantiers

C. Consultations menées

Des consultations auprès des parties prenantes (autorités locales, services administratifs, ONG et Associations, populations bénéficiaires) ont été tenues afin de connaître leurs opinions et leurs préoccupations par rapport au projet. Ces consultations ont eu lieu dans huit (08) arrondissements de la ville de Brazzaville concernés par les travaux de construction des postes du 18 au 22 Décembre 2017.

Il ressort de ces consultations les points suivants:
• les populations ont adhéré au projet qu'elles trouvent très important pour le développement de leurs communes et quartiers;
• les populations ont exprimé leur impatience de voir les travaux se réaliser au plus vite compte tenu des énormes difficultés qu'elles rencontrent à propos de la qualité et de la disponibilité de l'électricité;
• les populations ont souhaité que le nombre des postes à réhabiliter soit augmenté dans chaque quartier;
• les populations ont suggéré que lors des travaux, les entreprises recrutent, en priorité, les jeunes des quartiers concernés par le projet pour des activités qui ne nécessite pas beaucoup de qualification.

D. Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) a été élaboré pour une mise en œuvre efficace et efficiente des différentes mesures proposées, afin de permettre une intégration effective des préoccupations environnementales et sociales lors de l'exécution du Projet. Le PGES est composé de 4 programmes que sont:

• le programme de bonification et d'atténuation des impacts;
• le programme de surveillance environnementale;
• le programme de suivi environnemental;
• le programme de renforcement des capacités des acteurs.

- Description des mesures
Un certain nombre de mesures sont prévues pour prévenir, atténuer ou réparer les impacts négatifs et bonifier les impacts positifs pouvant découler de la mise en œuvre du projet.

- Mesures avant le démarrage des travaux
• La mise en place avec l'appui du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique, d'une commission pour indemniser tous les propriétaires des biens qui seront touchés;
• L'élaboration des clauses environnementales et sociales et leur intégration au dossier d'appel d'offre pour les travaux en vue d'engager la responsabilité des entreprises adjudicataires des marchés des travaux;
• L'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de communication en vue d'informer et de sensibiliser les riverains des travaux, les autorités administratives, communales, les services techniques et les travailleurs des entreprises sur le projet;
• L'obtention préalable de toutes les autorisations nécessaires à la bonne conduite des travaux;
• L'établissement et la soumission par chaque Entreprise adjudicataire pour approbation aux autorités compétentes d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale de chantier.

- Mesures lors de la phase travaux
Les mesures prévues lors des travaux sont entre autres:

• L'indemnisation et ou la compensation des personnes affectées par les travaux avant l'installation et le début des travaux;
• Le respect par les Entreprises contractantes des horaires de travail et des lois et règlements nationaux en vigueur et des procédures de la Banque Mondiale.
• Le marquage clair et bien visible de l'emprise des travaux,
• La dotation de tous les travailleurs de kits de protection individuelle comportant un casque, une paire de gants, un masque cache-nez et des chaussures de chantier.

- Mesures spécifiques pendant les travaux
Des mesures spécifiques ont été prévues pour:
• la santé et la sécurité au travail lors des travaux;
• l'hygiène la sécurité et la protection de l'environnement.

- Mesures lors de la phase d'exploitation des postes construits

A la mise en service des infrastructures, la SNE veillera à:

• la santé et la sécurité des populations riveraines;
• le renforcement des capacités de son personnel sur des aspects sécuritaires,
• la dotation de son personnel d'équipements adéquats de protection (gants, tenues, bottes, casques anti-bruit, …) pour les opérations de maintenance des lignes et des postes, et exiger leur port.

- Description des indicateurs
Les principaux indicateurs pour la mise en œuvre du PGES sont:

• Nombre de séance de sensibilisation menée en matière de sécurité et santé au travail;
• Nombre et type d'EPI mis à la disposition des travailleurs et effectivité du port;
• Nombre d'équipements et machinerie en bon état de fonctionnement;
• Nombre de sanctions pour non-respect de la circulation des véhicules, camions et engins sur les routes existantes et/ou accès identifiés;
• Type et nombre d'entretiens effectués par mois et consignés dans les fiches d'entretien établies à cet effet.

- Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP)
Le Mécanisme de Gestion des Plaintes (MGP) du PEEDU est un mécanisme mis en place par l'Unité de Coordination du Projet (UCP) en conformité avec les politiques de sauvegardes environnementale et sociale de la Banque Mondiale. Il a pour objectif de: i) éveiller la conscience du public sur le projet; ii) détourner les cas de fraudes et de corruption et augmenter la responsabilisation; iii) fournir au Personnel du projet des suggestions et réactions sur la conception du projet; iv) augmenter le niveau d'implication des parties prenantes dans le projet; v) prendre connaissance des problèmes avant qu'ils ne deviennent plus sérieux et ne se répandent en rapport avec la mise en œuvre du projet.

Comme démarche fonctionnelle, le MGP du PEEDU, prévoit six (06) étapes qui sont: l'accès, l'accusé de réception, le tri et traitement, la descente sur le terrain pour vérification, le suivi et l'évaluation, le retour de l'information.

Pour garantir la mise en œuvre efficace du MGP et une bonne traçabilité, le projet a établi des fiches d'enregistrement des plaintes et tient un registre des plaintes. Les personnes plaignantes sont informées à temps et à contretemps sur le niveau de traitement de leurs plaintes par une réponse écrite, un courrier électronique ou par appel téléphonique.

Les conflits issus de la gestion des plaintes peuvent être résolus à trois niveaux: Niveau 1 avec les responsables des quartiers; Niveau 2 avec le Comité de Gestion des plaintes et Niveau 3 avec le PEEDU.

Les résolutions à l'amiable sont privilégiées. Si le règlement à l'amiable n'aboutit pas, la PAP affectée et lésée est en droit de saisir une instance juridique compétente pour la suite de la procédure, et c'est le dernier recours. Ce recours à la justice n'est possible qu'en cas d'échec de la procédure de résolution à l'amiable.

- Coût de la mise en œuvre du PGES
Le coût de mise en œuvre de ce PGES est estimé à la somme de Vingt millions trois cent milles (20.300.000) Francs CFA.

N.B: Pour des informations complémentaires, prière de consulter le site du PEEDU: www.peedu.org

BUROTOP IRIS
VESTEL
LES BONS PLANS DE NOËL
4K ULTRAHD
65"
799.000 FCFA HT
HD
32"
115.000 FCFA HT
4 Avenue Cardinal Emile Biayenda - centre ville - Bzv Tél : 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - P/N Tél : 05 605 60 56
www.burotopiris.com